



En prévision des prochaines élections

Un décret pour mettre fin à l'affichage anarchique

A quelques mois des élections législatives, des décrets sont publiés au Journal Officiel ayant pour objectif de contribuer au bon déroulement de ces joutes électorales. Parmi lesquels celui fixant les modalités de publicité des candidatures.

Page 3

A l'Est et au Centre du pays

Des chutes de neige sur les reliefs dépassant les 800m

Page 24



Le secrétaire générale du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a considéré, jeudi à Blidet-Amor, dans la wilaya déléguée de Touggourt, la date du 12 janvier comme une journée nationale pour la célébration de l'Amazighité des Algériens.

«La date du 12 janvier est une journée nationale pour célébrer l'Amazighité des Algériens, et cette célébration, sous le haut



La CAN 2017 s'ouvre aujourd'hui

Que faut-il attendre des Verts ?

La sélection algérienne entame le rendez-vous continental après une période d'instabilité qui a vu défilier 3 entraîneurs en 2016 et l'amenuisement des chances d'aller à la Coupe du monde 2018.

Pages 5 et 18



AADL 2013

Tebboune rassure : «le manque est comblé»

Page 2



En réponse aux islamistes

Sellal défend la réforme du système éducatif

En réponse aux accusations de certaines parties selon lesquelles les nouveaux programmes portaient atteinte à l'identité nationale, le premier ministre, Abdelmalek Sellal, défend la réforme du système éducatif.

Page 2

Yennayer

12 janvier, journée nationale de célébration de l'amazighité des Algériens

patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a pris cette année une dimension nationale», a affirmé M. Assad, en ouverture d'une manifestation culturelle initiée dans le cadre de la célébration du Nouvel An Amazigh (2967) sous le signe de «l'Amazighité, identité nationale et legs historique».

Tout en affirmant que cette année, qui coïncide avec le premier anniversaire de l'officialisation de Tamazight dans la constitution amendée, constitue une étape d'évaluation des efforts des institutions étatiques dans la prise en charge de l'Amazighité, M. Assad a annoncé le lance-

ment d'un programme «ambitieux» du HCA qui sera généralisé à l'ensemble des régions du pays et qui fera que tamazight sera présente dans les établissements éducatifs, les médias et l'Université.

L'année 2017 sera aussi l'année de préparation de l'introduction, pour la prochaine rentrée scolaire, de la langue amazighe dans l'enseignement, a-t-il aussi fait savoir.

Le SG du HCA a procédé, à l'occasion de cette célébration du nouvel an amazigh (2967), à l'inauguration d'une riche exposition tenue à la place du 8 mai 1945, jouxtant le siège de l'APC de Blidet-Amor.

Page 9



En réponse aux islamistes

Sellal défend la réforme du système éducatif

En réponse aux accusations de certaines parties selon lesquelles les nouveaux programmes portaient atteinte à l'identité nationale, le premier ministre, Abdelmalek Sellal, défend la réforme du système éducatif.



Par Karima Nacer

Le Premier ministre rejette une nouvelle fois les accusations infondées des courants conservateurs qui tentent de faire croire au renoncement aux constantes nationales dans la nouvelle réforme de l'école poursuivie par la ministre de l'éducation. En réponse aux campagnes menées par certains islamistes hostiles, Sellal affirme que les ajustements apportés au système éducatif ne sont nullement de nature à porter atteinte à l'identité nationale ni à ses constantes et valeurs. Selon le premier ministre, la politique de réforme du système éducatif, a pour objectif d'améliorer les performances du secteur, par l'optimisation des capacités des personnels et l'augmentation du niveau de connaissances des apprenants sans aucun préjudice des contenus authentiques

des programmes scolaires articulés autour des valeurs et constantes de l'identité nationale que sont "l'islam, l'arabité et l'amazighité". Abdelmalek Sellal indique encore que les fondamentaux de l'école algérienne restent inchangés. La concrétisation de cette réforme, souligne le Premier ministre, se fait de manière collective et sa réussite sera celle de tous les acteurs du secteur. "L'exécution de cette réforme se fait dans une totale transparence, dans un cadre d'une large concertation associant toutes les parties concernées et d'échanges avec les experts et spécialistes pour développer et cristalliser ces programmes tout en veillant à sauvegarder leur caractère scientifique et pédagogique".

Concernant les fautes relevées dans certains manuels le premier ministre a expliqué que "les fautes enregistrées dans leur conte-

nu étaient des fautes d'impression" indiquant que "toutes les mesures nécessaires ont été prises pour leur prise en charge immédiate et leur correction par les services concernés". "Le gouvernement ne ménagera aucun effort pour privilégier le dialogue et la concertation comme base de travail au sein des deux Chambres du Parlement dans le but de renforcer la coopération et la coordination entre les deux institutions dans le cadre du respect rigoureux de la constitution et des lois", explique le Premier ministre. L'élaboration des nouveaux manuels scolaires "a été soumise à de larges concertations" précise Sellal ajoutant que leur élaboration s'est basée sur les valeurs de l'identité nationale et des règles scientifiques et pédagogiques loin de toute subjectivité.

Il a notamment rappelé

que les deux conférences nationales de 2014 et 2015 "avaient mis en avant la nécessité d'actualiser les manuels scolaires publiés de 2003 à 2007", et il a été en effet procédé, a-t-il ajouté, à la publication du premier quota de manuels scolaires au nombre de 15 à la lumière des actualisations qu'à connues l'arsenal juridique algérien depuis 2014" précisant que ces nouveaux livres "ont été soumis à l'évaluation d'une commission mise en place au niveau de l'Institut national de recherche en éducation, et composée de 32 cadres algériens dont des experts universitaires, des inspecteurs pédagogiques, des enseignants des spécialistes en psychologie, en sciences de l'éducation et les arts, afin d'examiner l'adéquation du contenu de ces livres avec l'âge de l'élève selon le cycle d'enseignement".

K. N.

Décisions pénales et médiation

Baisse de 40 % des affaires jugées en correctionnelle

Le nombre d'affaires jugées en correctionnelle a baissé de 40 % en 2016 grâce aux décisions pénales et à la médiation, selon un document du ministère de la Justice dont l'APS a reçu une copie.

"Grâce aux décisions pénales et à la médiation, le nombre d'affaires jugées en correctionnelle a été réduit de 40 %, enregistrant une baisse de plus de 50 % dans certains tribunaux de la cour d'Alger", précise le document.

Ces mesures ont également permis la réduction du nombre des détentions provisoires de 41 % grâce à l'application de la procédure de comparution immédiate.

L'application des nouvelles mesures liées au pourvoi en cassation au cours des six premiers mois de 2016 a entraîné une réduction du nombre des recours en matière de délits et d'infractions de 34,87 % et une hausse du nombre des affaires jugées de 18,70 % par rapport à 2015.

Les réformes profondes de la justice pénale et la création de nouveaux mécanismes ont permis de renforcer l'autorité de la justice ainsi que son efficacité en renforçant le rôle du parquet et la liberté de circulation qui ne doit pas faire l'objet de restrictions sauf sur ordre judiciaire et pour une durée déterminée.

Conformément à la loi, le suspect mis en garde à vue a le droit à un avocat.

C'est dans la démarche de l'Etat visant à améliorer le rôle de la justice et à assurer la protection des citoyens, qu'intervient la consécration du caractère exceptionnel de la détention provisoire, le renforcement de l'autorité du juge dans la protection des libertés à travers l'introduction de la procédure de comparution immédiate et l'attribution de l'autorité de mise en détention à la partie arbitre.

La mise en place d'un système juridique qui prévoit la protection des témoins et les auteurs de signalement ainsi que le recours à la visioconférence dans les procès figure parmi les autres axes que prévoit ce texte.

Reda A.

CNEP-Immo

Attribution de plus de 3200 logements à travers le pays

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP) compte attribuer en 2017 plus de 3.200 logements location-vente à travers le pays, a-t-on appris jeudi de la responsable des relations publiques à la CNEP. En marge de l'opération d'attribution de 322 logements location-vente (CNEP-Immo) à Relizane, Nacéra Ibarisene a indiqué que ce nombre de logements est réparti sur toutes les wilayas du pays.

Ce quota d'habitat est inscrit dans le cadre du programme global de 46.313 logements à travers le pays dont 13.714 réalisés, 9.627 en cours et 22.972 à l'étude, a-t-on ajouté.

R. N.

AADL 2013

Tebboune rassure : «le manque est comblé»

Par Massi Salami

Tous les souscripteurs au programme AADL 2013 auront leur logements, rassure le ministre de l'Habitat.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une session de l'APN, Abdelmadjid Tebboune a indiqué que les quotas de logements ajoutés dernièrement, au nombre de 120.000 unités, permettraient de combler le manque enregistré dans différentes wilayas du pays.

"Le financement est disponible et les projets seront lancés, une fois les assiettes foncières affectées", a-t-il affirmé.

L'AADL a ouvert son site Internet le 26 décembre dernier, au profit de

129.000 souscripteurs inscrits au programme de 2013, pour procéder au choix du site.

Par ailleurs, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville a tenu à affirmer qu'il n'y avait aucune distinction entre les souscripteurs des différentes wilayas du pays en matière d'affectation des logements location-vente.

En réponse à une question orale posée par un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le choix des sites dans la wilaya de Blida, il a indiqué que le secteur de l'Habitat "n'a jamais fait de distinction entre les souscripteurs d'une région donnée", ajoutant que "la nouvelle ville de Bouinan dans la wilaya de Blida

est ouverte à tous les Algériens, mais la priorité est accordée aux souscripteurs de cette wilaya". "L'AADL a inscrit le site de Bouinan sur la liste des sites de logements proposés au choix des souscripteurs de la wilaya d'Alger, en raison de leur nombre important", a-t-il ajouté.

Les souscripteurs de la wilaya de Blida ont exprimé leur mécontentement en raison de l'inscription de ce site sur la liste des choix des Algérois, alors que l'AADL ne leur a affecté que le site de "Sidi Sarhane", situé dans les hauteurs de la wilaya et dont les travaux de réalisation de logements ne sont qu'à leur début. "La forte demande sur les pro-

grammes de logements AADL à Alger a contraint les autorités locales à recourir aux assiettes foncières attenantes, sans oublier les besoins des wilayas avoisinantes", a indiqué le ministre, affirmant que tous les sites AADL seraient dotés des structures nécessaires.

A une question sur l'examen des recours relatifs aux logements de type location-vente de l'AADL, M. Tebboune a rappelé que cette opération était toujours en cours, soulignant qu'aucun dossier n'avait été négligé.

"Aucun citoyen ne sera lésé, ni privé de son droit" a-t-il estimé, ajoutant que "la lenteur enregistrée dans l'examen des recours

vaut mieux que la précipitation, car il s'agit là de la crédibilité de l'opération".

Le contrôle rigoureux des dossiers des souscripteurs "n'est pas une mesure répressive mais plutôt une nécessité dictée par le principe d'équité dans la distribution de logements", a-t-il soutenu. Il a rappelé que vers la fin janvier en cours, plusieurs projets de logements seront distribués dans la wilaya d'Oran, englobant essentiellement 2.500 unités de type location-vente, au profit des souscripteurs au programme 2001-2002, outre 2.000 autres unités de type LPP (logement promotionnel public).

M. S.

En prévision des prochaines élections

Un décret pour mettre fin à l'affichage anarchique

A quelques mois des élections législatives, des décrets sont publiés au Journal Officiel ayant pour objectif de contribuer au bon déroulement de ces joutes électorales. Parmi lesquels celui fixant les modalités de publicité des candidatures.



Par Sofiane Aït Mohamed

Ce texte vise-t-il à mettre un terme à l'affichage anarchique qui a de tout temps caractérisé les campagnes électorales ? Tout porte à le croire. Les dispositions du décret énoncent effectivement "le respect de l'équité et de l'égalité des candidats" insistant sur le rôle de la Haute Instance Indépendante de Surveillance des Élections (HISE) pour ce faire. Dans le détail, le décret exécutif n° 16-338 du 19 décembre 2016 précise dans son article 2 qu'outre les autres modalités de publicité, prévues par la loi organique n° 16-10 du 25 août 2016, les candidats peuvent recourir, à leur frais, à la publicité, de leurs candidatures par voie d'affichage et par moyens écrits ou électroniques. Selon le même document, cet affichage se fait dans les sites réservés à cet effet, le jour, de sept heures à vingt heures, à l'initiative des candidats. Cependant, il est souligné

dans l'article 4 que le nombre maximum de sites réservés à l'affichage électoral est de quinze sites pour les communes dont le nombre d'habitants est égal ou inférieur à 20.000 habitants, de vingt sites pour les communes de 20.001 habitants à 40.000 habitants et de trente sites pour les communes de 40.001 habitants à 100.000 habitants. Le nombre de trente-cinq sites est fixé, par ailleurs, pour les communes composées de 100.001 habitants à 180.000 habitants. Sur ce dernier point, il est noté l'ajout de deux sites supplémentaires pour chaque tranche de 10.000 habitants pour les communes de plus de 180.000 habitants. Il appartient donc selon le décret à la HISE de répartir, dans le cadre du "respect de l'équité et de l'égalité des candidats à l'élection", les emplacements réservés à chaque candidat ou liste de candidats au niveau de la wilaya, quinze jours avant la date d'ouverture de la campagne électorale". Pour ce faire, les services communaux

doivent achever, selon le texte de loi, la désignation, à l'intérieur de chacun des sites, les emplacements réservés à chaque candidat ou liste de candidats sur la base de la répartition arrêtée par la HISE au niveau de la wilaya et ce, huit jours avant la date d'ouverture de la campagne électorale. "La désignation des sites réservés à chaque candidat ou liste de candidats est fixée par arrêté, du président de l'Assemblée populaire communale", note le décret. Dans le même sillage, il est souligné, à ce propos, que les emplacements réservés à chaque candidat ou liste de candidats, au niveau des représentations diplomatiques ou consulaires, sont répartis par la HISE. Par ailleurs, il est précisé que les modalités de la diffusion de brochures et plis constitue un mode de publicité électorale par voie de support écrit pour les candidats aux élections. "Les moyens électroniques modernes peuvent également être utilisés pour la publicité, des candidatures,

conformément à la législation et à la réglementation en vigueur", a souligné le décret dans son article 7, précisant, à l'occasion, que la responsabilité, de la publicité, des candidatures, quels que soient les moyens utilisés, incombe aux candidats. Toujours dans le cadre des législatives qui auront lieu probablement en avril prochain, le décret exécutif n° 16-337 du 19 décembre 2016 fixant les conditions et formes d'établissement de la procuration pour le vote à l'élection ainsi que le décret exécutif n° 16-336 du 19 décembre 2016 fixant les modalités d'établissement et de délivrance de la carte d'électeur, ainsi que sa durée de validité ont été également publiés dans le dernier numéro du Journal officiel. L'organisation des élections, en plus des textes de loi qui les "cadrent", engage aussi la responsabilité de tout un chacun. Les législatives prochaines seront "particulières" d'autant que la majorité de la classe politique y prendra part. S. A. M.

Amar Ghoul depuis Tizi Ouzou
Eviter de tomber dans le "piège de la manipulation et de la violence"

La préservation de la stabilité et de la sécurité de l'Algérie doit constituer une priorité "majeure" pour la jeunesse en évitant de tomber dans le "piège de la manipulation et de la violence", a soutenu jeudi le président du parti Tajamou Amel El Djazaïr (TAJ). Présent à Tizi Ouzou dans le cadre de la célébration du premier jour de l'an amazigh, Amar Ghoul a lancé un appel à toutes les forces vives de la nation, particulièrement les jeunes qui constituent 75% de la société, pour "participer massivement aux prochaines échéances électorales et s'imposer comme une véritable force de changement". "Une démarche que +les porteurs de flambeau+ devront entreprendre dans le cadre d'une Algérie unie et indivisible avec l'objectif de préserver les acquis de ceux qui se sont sacrifiés pour l'indépendance et apporter des solutions aux problèmes posés sur différents plans", a-t-il estimé. Pour le président de TAJ, le dialogue constitue le meilleur moyen de défendre une cause et de régler les conflits "sans rentrer dans le cercle de la protestation et de la violence". "Le dialogue permet d'unifier les rangs pour aller de l'avant et œuvrer comme un seul homme pour le développement et l'épanouissement de l'Algérie", a-t-il affirmé. Abordant Yennayer, Ghoul a expliqué que son parti célèbre "avec beaucoup de fierté cette date symbole de notre identité, de notre histoire millénaire et de nos origines amazighs, désormais protégés par la Constitution qui a institutionnalisé Tamazight comme langue nationale et officielle".

R. N.

Sommet Afrique-France
Sellal à Bamako

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est arrivé hier à Bamako pour prendre part au 27ème sommet Afrique-France en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Prévu aujourd'hui sous le thème : "Pour le partenariat, la paix et l'émergence", le sommet verra la participation d'une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement. M. Sellal est accompagné du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. Outre l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations issues du 26ème sommet tenu à Paris en 2013, les discussions porteront également sur "les voies et moyens à même d'approfondir ce cadre de coopération afin de relever collectivement les défis communs notamment la paix, la sécurité et le développement de l'Afrique". Le sommet de Bamako se tient également à un moment où l'Afrique, sous la double impulsion du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) et de l'agenda 2063 de l'Union africaine, s'emploie à réunir les conditions nécessaires pour son développement à travers une meilleure coopération avec ses différents partenaires. Par ailleurs, les autorités maliennes mettront à profit l'organisation de ce sommet pour promouvoir l'accord de paix et de réconciliation au Mali issu des négociations d'Alger, conjointement signé par les groupes politico-militaires des régions nord du pays, le gouvernement malien et la médiation internationale.

R. N.

Participation des partis de la CLTD aux prochaines législatives

L'impossible alliance électorale

Par Leïla Bensaid

Tous les partis membres de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique (CLTD), à savoir le Rassemblement pour la culture et la démocratie, le Mouvement de la société pour la paix, le Mouvement Ennahdha et le Front pour la justice et le développement ont annoncé leur participation aux prochaines élections législatives. Cependant, ces formations politiques qui auront des difficultés par rapport aux nouvelles dispositions du code électoral n'ont pas formé une vraie alliance électorale. Et les différences idéologiques et même la question du leadership a réapparu entre les islamistes.

Réunis à la fin de la semaine écoulée au siège du Mouvement En-Nahda, les membres de la CLTD ont appelé le peuple algérien, la société civile et toutes les composantes de la classe politique à "assumer leur rôle" notamment en "choisissant" leurs représentants au sein des institutions élues. Ils les ont appelé aussi à assurer le "contrôle" populaire permanent, notamment en prévision des prochaines échéances électo-

rales.

En outre, la coordination a appelé "à poursuivre la lutte, par la voie pacifique, pour permettre le recouvrement des droits et la satisfaction des revendications légitimes" en allusion aux dernières émeutes qui ont secoué la wilaya de Béjaïa et ses environs les 2 et 3 janvier derniers.

La CLTD a réitéré "son attachement" à la plate-forme de Mazafran pour les libertés et la transition démocratique, réaffirmant "la détermination" de ses membres à poursuivre l'action politique commune en vue de concrétiser ses clauses et réaliser ses objectifs dans le cadre de l'instance de concertation et de suivi" selon le communiqué rendu public suite à cette réunion.

Il est à noter que le communiqué en question a été signé par Ahmed Benbitour, Mohamed Douibi pour Ennahdha, Abderrazak Mokri pour le MSP, Mohcine Belabbas pour le RCD et enfin Lakhdar Benkhelaf pour le FJD. Cependant, ce qui est à relever dans cette composante est que le RCD qui avait boycotté les législatives du 10 mai 2012 est tenu de collecter des signatures pour ses candidats et aucu-

ne alliance en vu des prochaines élections n'a été annoncée par ce parti.

Du côté des partis islamistes, membres de la CLTD, c'est encore plus étonnant, car le MSP qui était allié avec Ennahdha lors des précédentes législatives n'a pas pu finalement relancer cette alliance car Ennahdha a choisi le camp de Abdellah Djaballah avec son parti, le Front pour la justice et le développement en formant ce qui est appelée "Alliance stratégique" qui regroupe aussi le Mouvement pour l'Edification nationale "El Binaa". Le MSP s'est retrouvé en alliance avec le front de changement "Etaghyir" de Abdelmadjid Menasra un enfant du parti du défunt Nahnah. Les deux partis présenteront des listes électorales unifiées lors des prochaines élections en attendant la fusion totale dans un congrès rassembleur qui donnera lieu à la dissolution du parti de Menasra. Ainsi, la question du leadership a éliminé toute possibilité d'alliance islamiste élargie. Et les différences idéologiques empêchent une alliance électorale entre le RCD et les partis islamistes bien qu'ils sont tous membres de la CLTD.

L. B.

Organe de protection de l'enfance

Le cadre réglementaire fixé

Tant attendu par les associations de protection de l'enfance et des parents, le décret exécutif fixant les conditions et modalités d'organisation et de fonctionnement de l'organe national de la protection et de la promotion de l'enfance voit le jour.



Par Rachid Chihab

Publié dans le dernier numéro du journal officiel, le décret portant le n° 16-334 du 19 Rabie El Aouel 1438 correspondant au 19 décembre 2016 fixe les conditions et modalités d'organisation et de fonctionnement de l'organe national de la protection et de la promotion de l'enfance.

L'organe jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est placé auprès du Premier ministre. Le siège de l'organe est fixé à Alger.

Selon le texte de loi, l'organe est chargé, notamment de la protection de l'enfant en examinant toute situation d'atteinte aux droits de l'enfant dont la santé, la moralité, l'éducation ou la sécurité est en danger, ou susceptible de l'être ou dont les conditions de vie ou le comportement sont sus-

ceptibles de l'exposer à un danger éventuel ou compromettant son avenir ou dont l'environnement expose son bien-être physique ou psychologique ou éducatif au danger, constatée par lui ou dont il est saisi. Il est chargé également de promouvoir les droits de l'enfant en coordination avec les différentes administrations et institutions publiques ainsi que toutes personnes chargées de la sauvegarde de l'enfance et les différents intervenants dans ce domaine.

Dans le cadre de ses prérogatives, l'organe œuvre à la promotion de la coopération dans le domaine des droits de l'enfant avec les organes des Nations-Unies, les institutions régionales spécialisées et avec les institutions nationales des droits de l'enfant d'autres pays, ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales internationales. L'organe œuvre également

à établir des relations de coopération avec les associations et institutions nationales qui activent dans les différents domaines de droits de l'enfant et les domaines en relation.

Pour mieux mener sa mission, l'organe peut faire appel à toute personne ou organisme qui peut, en raison de sa compétence et expérience, l'aider dans ses missions. Toutefois, l'organe ne peut prendre en charge les affaires soumises à la justice.

L'organe peut faire appel, pour assister le comité permanent de coordination dans ses travaux, aux représentants de toute administration publique, institution publique ou privée, de la société civile et à toute personne compétente susceptible d'aider le comité permanent de coordination dans l'exercice de ses missions.

Afin de mieux gérer les situations d'urgence, l'organe met en

place un système national d'information sur la situation de l'enfant en Algérie dans tous les domaines, en particulier ceux de l'éducation, de la santé et du social, en coordination avec les administrations et institutions concernées, qui lui fournissent, périodiquement ou sur sa demande, les informations en relation avec l'enfance.

En outre, l'organe émet des recommandations et des avis sur la situation générale et particulière de l'enfant et les dénonciations qu'il a reçues, conformément aux modalités prévues par son règlement intérieur. L'organe transmet les dénonciations qu'il a reçues ou constatées et qui peuvent revêtir une qualification pénale au ministre de la justice, garde des sceaux, pour d'éventuelles poursuites. Il saisit le juge des mineurs en cas de danger imminent qui touche l'enfant et qui nécessite de l'éloigner de sa famille. **R. C.**

Boudjemaâ Talai
au Port d'Annaba

Les projets structurants ouvriront des horizons économiques prometteurs

Le ministre du Transport et des Travaux publics, Boudjemaâ Talai, a affirmé jeudi à Annaba que les projets structurants engagés et inscrits au port d'Annaba "ouvriront des horizons économiques prometteurs" pour la wilaya.

Dans une conférence de presse tenue au port en marge de sa visite de travail, le ministre a insisté sur l'importance économique du projet d'extension et de réhabilitation du port d'Annaba sur 25 hectares supplémentaires pour en porter ses capacités de traitement et d'exportation futures à 22.000 tonnes de phosphate, de fer et autres.

Le port, a ajouté M. Talai, a connu également le lancement des travaux d'une nouvelle gare maritime et des balcons en gradins dans le cadre d'une vision intégrée qui valorise l'activité de transport maritime des voyageurs et aménagement des structures de services et de loisirs pour mieux ouvrir le port sur la ville.

Sur les chantiers de la gare maritime et ses gradins, le ministre a salué le fait que ce projet soit financé dans le cadre d'un investissement

d'entreprises publiques dont l'Entreprise portuaire d'Annaba et a préconisé d'en hâter le rythme des travaux et de respecter les normes internationales de qualité.

Le projet qui affiche actuellement un taux d'avancement des travaux de 13% devra être réceptionné au second semestre 2018 et aura une capacité de traitement de 126.000 passagers par an contre 16.000 actuellement. Un délai de 12 mois a été fixé pour la réalisation des structures à gradins du port qui comprendront des espaces de shopping, de restauration et de loisirs.

A l'entreprise d'assemblage CITAL de la commune d'El Bouni, le ministre a inspecté la chaîne d'assemblage des rames de trams et a donné des instructions pour porter à 30 % le taux d'intégration par l'ouverture à des entreprises algériennes qualifiées et capables de fournir des produits intégrables.

Sur site, le ministre a reçu un exposé de CITAL sur ses ambitions d'exportation et d'extension, dans le cadre d'un partenariat pour la production de trains à très grande vitesse avec un cahier de charge pour la production à horizon 2018 de 17 de ces trains pour des besoins de la Société nationale de transport ferroviaire estimés à 98 trains.

Le ministre a également inspecté le projet d'extension de l'aire de stationnement des avions à l'aéroport d'Annaba pour accueillir 5 appareils supplémentaires et celui de réalisation d'un échangeur à l'entrée de la nouvelle ville Draâ Errich dans la commune d'Oued Aneb. M. Talai s'est également rendu sur le chantier d'entretien du téléphérique Annaba-Seraïdi, à l'arrêt depuis deux années et a instruit à l'effet de terminer les tests techniques et le remettre "au cours du premier trimestre de cette année".

Le ministre devait également suivre un exposé sur le projet du nouveau plan de circulation de la ville d'Annaba qui vise à désengorger la circulation dans la cité et apporter des solutions aux points noirs. **Y. I.**

Atteintes lors de l'accomplissement de leurs missions au sein de l'Armée

Plus de 74.000 personnes bénéficient de l'expertise médicale

Sur un nombre global de 79.797 cas de personnes atteintes pendant l'accomplissement de leurs missions au sein de l'Armée nationale populaire (ANP), et recensés par les différents bureaux régionaux des pensions militaires, 74.705 ont bénéficié de l'expertise médicale, ce qui représente un taux de 93,62%, dont 41.141 cas ont présenté des incapacités reconnues imputables au service, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Depuis la modification du code des pensions militaires, conformément à la loi n°13-03 du 20 février 2013, ayant concerné l'ensemble des catégories atteintes pendant l'accomplissement de leurs missions au sein de l'ANP, notamment les militaires décédés, les ayants droit et les invalides, ainsi que les appelés et les rappelés du Service national dans le cadre de la mobilisation, les Commissions des Services de la Santé militaire et des Affaires Sociales du MDN au niveau central ou régional, ont entamé la régularisation des dossiers des concernés et des ayants droit relevant de

ces catégories", a précisé la même source.

A ce titre, l'expertise médicale des éléments rappelés du Service national dans le cadre de la mobilisation, entamée depuis 2013, par les différentes commissions régionales, jusqu'au 31 décembre 2016, a abouti aux résultats suivants : sur le nombre global de 79.797 cas recensés par les différents Bureaux Régionaux des Pensions Militaires, 74.705 ont bénéficié de l'expertise médicale, ce qui représente un taux de 93,62%, dont 41.141 cas ont présenté des incapacités reconnues imputables au service.

"Toutefois, l'opération d'étude des recours, au cas par cas, demeure toujours en cours au niveau des Caisse régionales des retraites militaires", souligne le MDN.

Ces chiffres dénotent, selon la même source, "de l'intérêt qu'accordent les services concernés du Ministère de la Défense Nationale à la régularisation de l'ensemble des dossiers, en vue de permettre à cette catégorie l'accès à tous leurs droits, dont les

pensions de retraite et d'invalidité, ainsi que la sécurité sociale, et ce, conformément à la réglementation en vigueur".

"D'autre part et s'agissant des revendications irrecevables, exprimées à travers des regroupements et des manifestations de rue, par des éléments du Service National, n'appartenant pas à la catégorie des rappelés dans le cadre de la mobilisation, le Ministère de la Défense Nationale porte à leur connaissance qu'ils ont accompli leur devoir vis-à-vis du service national et bénéficié de l'ensemble de leurs droits légaux", note le communiqué du MDN.

Enfin, le MDN "réitère que ses services accordent un intérêt majeur à l'ensemble des catégories de ses personnels et veillent à la satisfaction des droits que leur confère la réglementation en vigueur, notamment ceux ayant eu l'honneur de prendre part à la lutte antiterroriste et le rétablissement de la sécurité et de la quiétude à travers le territoire national", conclut la même source.

Reda A.

La CAN 2017 s'ouvre aujourd'hui

Que faut-il attendre des Verts ?

La sélection algérienne entame le rendez-vous continental après une période d'instabilité qui a vu défilier 3 entraîneurs en 2016 et l'amenuisement des chances d'aller à la Coupe du monde 2018.



Par Nabil Benali

Les Algériens qui n'aiment pas que les matchs des Verts les fassent souffrir, que les performances de leur équipe nationale jouent avec leurs nerfs, ne savent pas vraiment s'il faut attendre quoi que ce soit de cette Coupe d'Afrique des nations. Personne n'a envie d'une nouvelle déception dans cette compétition que l'Algérie n'a pu remporter qu'une seule fois et à domicile, il y a 27 ans de cela, soit lors d'une toute autre génération. C'est que les Verts ne rassurent pas et ce n'est pas le 6-0 contre la Mauritanie qui changera quoi que ce soit. Nous savons tous que les Verts ne sont pas tout à fait descendus de leur nuage mondialiste après la brillante prestation en Coupe du Monde en 2014. Depuis, le désert et aucune réalisation digne de ce nom. Après Wahid Hlailozic, l'Algérie a joué 20 matchs officiels pour un bilan de 13 victoires, 4 défaites et 3 nuls. Cela peut paraître équilibré, mais ce n'est pas le cas car les victoires ont été contre des équipes faibles (avec des 7-0 contre le Lesotho ou la Tanzanie), tandis que les défaites ont coûté l'élimination des

Verts des compétitions et face à de grosses équipes (1-0 contre le Ghana et 3-1 contre la Côte d'Ivoire à la CAN 2015 et 3-1 contre le Nigeria aux qualifications à la Coupe du Monde 2018). L'Algérie est passée de la 18e position au classement FIFA en octobre 2014 à la 38e place aujourd'hui, perdant 20 places en 2 ans ainsi que sa situation prestigieuse de plus forte équipe africaine. En réalité, en dehors de cette Coupe du Monde qu'on n'arrive visiblement pas à oublier, la sélection nationale n'a aucune raison solide pour faire peur aux autres équipes. Les Verts ne font plus peur à grand monde et tous savent qu'ils sont capables de gagner 4-0 contre n'importe quelle équipe et de perdre 4-0 contre n'importe quelle équipe. Même leur forteresse Mustapha Tchaker n'est plus synonyme de fiesta, après le 1-1 désolant contre le Cameroun. Les Verts, pour ainsi dire, ne sont plus une machine fiable, mais une mécanique usée et enrayée par l'instabilité et les changements de direction. Il faut encore analyser la 1er mi-temps du 1er match de préparation contre la Mauritanie pour admettre que l'équipe nationale peut à tout

moment tomber dans ses travers habituels : du mal à entrer dans le match, peu d'inspiration offensive, fébrilité défensive et trop d'égoïsme chez certains joueurs à qui on fait appel pour préparer doucement la relève mais qui semblent trop presser de se mettre en avant pour s'imposer dans l'équipe type. Au final, et on ne sait pourquoi la presse nationale a manqué de le relever, c'était la première fois face à la Mauritanie que les Verts ont joué dans un stade de Blida vide aux deux tiers ! Car d'ordinaire, avant une grande compétition, une équipe nationale joue toujours un dernier match à domicile pour recevoir le soutien, l'affection, la pression ou toutes ces choses du public qui donnent la poussée dont une équipe a besoin, avant d'aller au charbon. Or, rien de tout cela aujourd'hui, car il y a bien une sorte de lassitude chez les Algériens devant une équipe capable de beaucoup, mais qui n'a plus le mordant et la grinta pour aller jusqu'au bout. Et ce n'est certainement pas avec des déclarations publiques catastrophiques comme celle de George Leekens avouant qu'il ne pense pas pouvoir battre le Sénégal (le genre d'astuces qu'on utilise avec les joueurs en vestiaires pour leur faire peur), que la confiance pourrait revenir.

S'agissant du groupe B qui joue au stade de Franceville, il faut souligner que la Tunisie est une sélection que nous connaissons bien, après 47 matchs en diverses occasions, dont 20 se sont soldés par une victoire de l'Algérie, 12 par un match nul et 15 en faveur de la Tunisie. Les Vertes en sont, cela dit, à un différentiel de but de 40, après avoir inscrit 74 buts et encaissé 34. Avec nos voisins, il y a toute une histoire, dont le dernier épisode remonte au triste 1-0 en 2013, lorsque les Algériens, ultra dominateurs, se sont vu subtiliser

les 3 points sur une jolie inspiration du Tunisien Youssef Msakni qui loba le gardien M'bolhi depuis l'extérieur de la surface de réparation. Le jeune Msakni, qui évolue au club qatari de Lekhwiya, et après avoir été de côté pendant quelques années, vient de faire son retour en sélection tunisienne. Donc, prudence...

La balance historique penche aussi en faveur de l'Algérie face au Sénégal, après 19 rencontres, 11 victoires des Verts, 5 matchs nuls et 3 victoires du Sénégal. La différence des buts est favorable à l'Algérie (+13), laquelle a atteints 28 fois les filets des Lions du Teranga et encaissé 15 buts. L'Algérie et le Sénégal se sont rencontrés pour la dernière fois en 2015, lors d'un match amical à Alger, conclu par une victoire des locaux (1-0).

Contre le Zimbabwe, que nous n'avons pas croisé depuis 2005, l'historique des confrontations sur 5 matchs est plutôt en faveur des

Verts, 2 victoires, 2 nuls et 1 défaite. L'Algérie a, au total, inscrit 9 buts et en a encaissé 6.

Si l'on devait analyser encore ce groupe B, on verrait tout de suite qu'il est relevé et difficile, vu que dans si le classement de la FIFA, l'Algérie, le Sénégal et la Tunisie sont tous parmi les meilleurs candidats africains et bien que les trois protagonistes partagent un profil impressionnant, ils peuvent se vanter de seulement deux titres précédents de la Coupe d'Afrique des Nations entre eux. Le trio partage le groupe B au prochain tournoi au Gabon, jouant ses matches à Franceville, avec des outsiders au Zimbabwe, dont les préparatifs pour le tournoi ont été assombrés par une grève de week-end sur l'argent. L'Algérie était vainqueur de la Coupe des Nations quand ils ont accueilli le tournoi en 1990 et ont joué en une seule finale avant cela. La Tunisie a perdu dans la finale de 1996 en Afrique du Sud à Soccer City, mais a finalement remporté l'épreuve sur son propre terrain en 2004. Le Sénégal, en dépit d'une foule de grands noms et de la qualification de quart de finale à la Coupe du Monde 2002 au Japon et en Corée du Sud, n'a jamais remporté le championnat africain. Une finale tirée à Bamako. L'Algérie et le Sénégal sont parmi les favoris du tournoi pour le Gabon, mais devraient se méfier de la Tunisie et du Zimbabwe qui peuvent se révéler comme des outsiders. Surtout notre sélection qui semble avoir du mal à oublier son statut déjà derrière de première équipe africaine. En effet, l'Algérie a été la réussite de l'Afrique à la dernière Coupe du monde au Brésil où les Verts ont passé le premier tour et ont perdu 2-1 face au futur vainqueur du trophée planétaire, l'Allemagne, en prolongation lors du match de huitièmes de finale à Porto Alegre. Mais six mois plus tard, lors de la dernière Coupe des Nations en Guinée équatoriale, ils sont arrivés aux quarts de finale avant d'être facilement éliminés par la Côte d'Ivoire. Depuis, qu'ont réalisés les Verts ? L'Algérie a raté le début de sa campagne des qualifications à la prochaine Coupe du Monde en Russie avec deux mauvais résultats et trois entraîneurs en un an, témoignant de la tourmente qu'ils ont traversée, nous laissant finalement pleins de doutes sur ses chances au Gabon.

N. B.

Le groupe de l'EN

Gardiens de but : Rais Ouhab M'bolhi (Antalyaspor), Malik Asselah (JS Kabylie), Chemseddine Rahmani (MO Bejaia)

Défenseurs : Mokhtar Belkhir (Club Africain), Mohamed Rabie Meftah (USM Alger), Aissa Mandi (Real Betis), Hicham Belkaroui (Esperance), Liassine Cadamuro (Servette Geneve Switzerland), Mohamed Benyahia (USM Alger), Ramy Bensebaïni (Stade Rennes, incertain), Faouzi Ghoulam (Napoli), Djamel Eddine Mesbah (FC Crotone)

Milieux : Adlène Guedioura (Watford), Ismaël Bennacer (Arsenal), Nabil Bentaleb (Schalke 04), Mehdi Abeid (Dijon), Yassin Brahimi (FC Porto), Rachid Ghezzal (Olympique Lyon)

Attaquants : Islam Slimani (Leicester City), Riyad Mahrez (Leicester City), Hilal Soudani El Arabi (Dinamo Zagreb), Baghdad Bounedjah (Al Sadd), Sofiane Hanni (Anderlecht)

L'Algérie, 4^e équipe la plus âgée

La sélection algérienne de football dispose de la quatrième plus grande moyenne d'âge des joueurs parmi les 16 équipes concernées par la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2017 dont le coup d'envoi sera donné samedi à Libreville (Gabon).

Les Verts disputeront cette 31e édition de la CAN avec un effectif d'une moyenne d'âge de 26,9 ans.

C'est la sélection togolaise qui s'affiche en tête du classement des équipes les "plus âgées" avec une moyenne d'âge de 28,3 ans, suivie de l'Egypte et du Maroc (27,4 ans chacun).

Les sélections du Mali et du Ghana comptent les effectifs les plus jeunes du tournoi avec une

moyenne d'âge de 25,1 ans.

Classement des moyennes d'âge des 16 sélections :

1- Togo :	28,3 ans
2- Egypte :	27,4
--Maroc :	27,4
4- Algérie :	26,9
5-Sénégal :	26,7
6- Zimbabwe :	26,6
--RD Congo :	26,6
8- Tunisie :	26,4
9- Guinée Bissau :	26,1
10- Gabon :	26
11- Côte d'Ivoire :	25,8
-- Burkina Faso :	25,8
13- Cameroun :	25,7
14-Ouganda :	25,3
15-Mali :	25,1
-- Ghana :	25,1.

Opep

Boutarfa s'entretient avec ses homologues saoudien, irakien et koweïtien

Le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa, et ses homologues de l'Arabie Saoudite, de l'Irak et du Koweït ainsi que le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) se sont réunis jeudi à Abu Dhabi, a-t-on appris auprès du ministère de l'Energie.



Ces entretiens, tenus en marge de l'Atlantic Council Global Energy Forum qui se déroule dans la capitale émirati, ont porté sur "l'évolution des marchés pétroliers et de la démarche d'implantation du mécanisme de suivi en vue de la réunion du haut comité de monitoring prévue le 22 janvier à Vienne", a indiqué cette source.

A cet effet, ces ministres se sont dits "satisfaits des premiers éléments de réduction de l'offre suite au dernier accord Opep non Opep", a-t-on ajouté.

"L'Algérie poursuit ses efforts pour maintenir la dynamique impulsée en septembre à Alger et arriver, à terme, à la stabilisation des marchés pétro-

liers autour de prix justes qui conviennent à la fois aux pays producteurs et aux pays consommateurs", a-t-on souligné de même source.

Pour rappel, en approbation de la proposition algérienne pour mettre en oeuvre l'accord d'Alger, l'Opep a décidé de réduire sa production de 1,2 million de barils par jour (bj) à partir du 1er janvier 2017 pour porter son plafond à 32,5 millions de barils par jour, et ce, tout en imposant des quotas précis aux différents pays avec la mise en place d'un comité de surveillance.

Les plus fortes baisses de production sont supportées par l'Arabie saoudite (-486.000 b/j), l'Irak (-210.000), les Emirats arabes unis (-139.000)

et le Koweït (-131.000).

Par contre, l'Iran a obtenu gain de cause et peut augmenter sa production de 90.000 b/j, alors que la Libye et le Nigeria sont exemptés des limitations en raison des conflits auxquels ils font face et de leur impact sur leurs finances, tandis que l'Indonésie, qui a refusé de souscrire à l'accord, a vu son adhésion à l'Opep gelée.

Quelques jours après cet accord, onze (11) pays producteurs non-membres de l'Opep se sont également engagés, lors d'une réunion avec les membres de cette organisation, à réduire leur production d'environ 558.000 barils/jour à compter du 1er janvier 2017.

L'Opep et les onze produc-

teurs non membres ont ainsi conclu un accord, le premier du genre depuis une quinzaine d'années, pour agir ensemble en réduisant leur production d'un total avoisinant 1,8 mbj à partir de janvier 2017.

Les onze pays hors-Opep qui se sont engagés à cette décision sont l'Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Sud Soudan.

Un Comité ministériel de suivi de l'accord a été constitué pour suivre la mise en oeuvre de ce deal. Il est composé de représentants de l'Algérie, du Koweït et du Venezuela et de deux représentants de pays non-Opep (Russie et Oman).

H. E.

Prix du pétrole Le baril de Brent en baisse à 55,45 usd

Les prix du pétrole baissaient vendredi en cours d'échanges européens, après la hausse des deux dernières séances malgré l'annonce de réduction des productions saoudienne et russe ainsi qu'une hausse des importations chinoises.

En milieu de journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 55,45 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 56 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de février reculait de 55 cents à 52,46 dollars.

Malgré les annonces de pays producteurs de limitations de leur productions, les cours de l'or noir repartaient à la baisse vendredi, effaçant une partie du rebond entamé mercredi et inscrivant les prix en baisse sur la semaine.

"Les prix étaient partis en hausse vendredi matin alors que l'Arabie Saoudite et la Russie ont à nouveau affirmé limiter leurs extractions dans un effort de réduction de la surproduction mondiale, mais les acteurs du marché auraient besoin de preuves concrètes que la production mondiale recule pour que la hausse se maintienne", a expliqué un analyste.

Certains membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui mènent l'effort de limitation de la production, étaient réunis à Abu Dhabi jeudi.

"Le ministre de l'Energie de l'Arabie Saoudite, Khaled al-Faleh, a indiqué que le royaume produit actuellement moins de 10 millions de barils par jour, son plus bas niveau d'extraction depuis 22 mois et en deçà de son objectif de 10,06 millions de barils par jour", ont commenté des analystes.

Son homologue russe, Alexandre Novak, a pour sa part annoncé aux agences russes que la production nationale avait été réduite plus que prévu, sans citer de chiffres.

Les pays de l'Opep et la Russie, en charge de surveiller l'application de l'accord de limitation de la production, se réuniront à Vienne la semaine prochaine.

R. I.

Mix énergétique mondial

Le gaz naturel peut se prévaloir d'une place de choix

Le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa, a indiqué jeudi à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), que le gaz naturel pouvait se prévaloir d'une place de choix dans le mix énergétique mondial.

Intervenant lors d'une session consacrée à "la globalisation des marchés du gaz et ses conséquences géopolitiques" à l'occasion du premier Sommet mondial de l'énergie qui se déroule dans la capitale émirati, M. Boutarfa a souligné que les réserves prouvées récupérables en gaz avaient augmenté de près de 20% en une décennie.

Cette augmentation a été enregistrée malgré la croissance notable de la production durant la même période, donnant un ratio global de réserves sur production (R/P) de 53 ans en 2015.

Le ministre a fait savoir que la production commerciale a progressé de près de 2,4% par an, pour dépasser 3.500 milliards de mètres cubes (m3) en 2015, même si ce rythme a connu un ralentissement ces dernières années en raison de d'une croissance économique modeste et une concurrence plus forte des autres sources d'énergie.

Selon les données avancées par M. Boutarfa, la consommation mondiale de gaz avait représenté 21% de la consommation globale d'énergie, tirée par la demande aux Etats-Unis, mais aussi en Chine et au Moyen Orient, alors que l'Europe a connu une baisse nette durant cette période.

De même, le commerce international de gaz (par gazoducs et GNL) a augmenté de manière

soutenue pour dépasser 1.000 milliards de m3 en 2015, "dépassant nettement le rythme de croissance modeste de la demande des dernières années".

Ce volume échangé représente environ 30% de la production commerciale totale, dont le tiers s'est fait sous forme de GNL, a-t-il relevé.

En outre, les prévisions des spécialistes s'attendent à "une transformation profonde du marché avec l'introduction des gaz de schiste et l'entrée des Etats-Unis comme grand pays exportateur de GNL", alors que les usines de liquéfaction en construction outre-Atlantique devraient apporter une production supplémentaire de quelque 65 millions de tonnes par an d'ici à fin 2018.

D'autre part, le ministre a esti-

mé qu'une globalisation du marché du gaz naturel devrait conforter la sécurité d'approvisionnement des pays importateurs et réduire les risques découlant d'une dépendance d'un nombre limité de fournisseurs.

Cette globalisation devrait aussi "offrir plus d'opportunités qu'elle ne suscite d'inquiétudes, tant pour les pays producteurs, que pour l'industrie et les pays consommateurs", a-t-il ajouté.

Dans la même optique, M. Boutarfa a soutenu que la question d'un prix juste était "primordiale en vue d'assurer la durabilité de cette industrie".

Par ailleurs, M. Boutarfa a rappelé l'objectif de l'Algérie de rester un acteur important du marché international de l'énergie, contribuant ainsi à la sécurité d'approvisionnement de ses

clients. "Ces objectifs seront poursuivis à travers la mobilisation de toutes les ressources du pays, y compris les ressources non conventionnelles d'hydrocarbures et les énergies renouvelables, assurant par la même une diversification du mix énergétique national", a-t-il assuré.

Dans cette optique, le ministre a souligné la nécessité pour l'Algérie de trouver de nouveaux moyens d'attirer les investissements pour l'exploration et l'exploitation de nouvelles sources de gaz en vue de maintenir les exportations sur le long terme en Europe et acquérir de nouvelles parts de marchés dans le monde.

S'agissant des ressources non conventionnelles de l'Algérie, elles sont estimées à 20.000 milliards de m3, a-t-il rappelé.

R. E.

Union européenne-Algérie

Le stock d'IDE à plus de 16 milliards d'euros jusqu'à fin 2015

Le stock des investissements directs étrangers (IDE) de l'Union européenne en Algérie s'élevait à plus de 16 milliards d'euros à la fin de l'année 2015, a indiqué jeudi l'Office des statistiques de l'UE (Eurostat).



Selon Eurostat, l'Algérie a capté 16,475 milliards d'euros des IDE consentis par l'UE dans le monde jusqu'à fin 2015, devenant le principal bénéficiaire des investissements européens au Maghreb devant ses voisins marocain (15,236 milliards d'euros) et tunisien (3,151 milliards d'euros).

Cependant, les principaux bénéficiaires des IDE

détenus par l'UE en Afrique sont l'Afrique du Sud (79 mds d'euros), l'Egypte (41 mds), l'Angola (36 mds) et le Nigeria (32 mds).

Les IDE réalisés par l'UE en Afrique n'ont représenté que 4,2% du stock total des IDE détenus par l'UE dans le reste du monde, selon les précisions d'Eurostat.

Les stocks des IDE de l'UE dans le monde ont atteint les 6.894 milliards d'euros à la fin de l'année

2015, en hausse de 14,9% par rapport à fin 2014 dont plus du tiers de ces stocks est détenu aux Etats-Unis.

Les données d'Eurostat montrent que les marchés de l'UE et des Etats-Unis restent toujours fortement interconnectés.

En effet, fin 2015, les Etats-Unis concentraient 37,2% des stocks totaux détenus par l'UE dans le reste du monde avec 2.561 mds d'euros, loin devant la

Suisse (829 mds, soit 12%), les Bermudes (353 mds, soit 5,1%), le Brésil (327 mds, soit 4,7%), la Chine (288 mds, soit 4,2%) et le Canada (249 mds, soit 3,6%).

Dans le même temps, les investissements directs des Etats-Unis ont augmenté dans l'UE avec un montant de stocks d'IDE de 2.436 milliards d'euros à la fin de l'année 2015, soit 41,7% des stocks totaux d'IDE détenus par le reste du monde dans l'UE.

Si les stocks d'IDE détenus par l'UE dans le reste du monde ont connu une hausse de près de 15% en 2015, les stocks d'investissement détenus par le reste du monde dans l'UE ont augmenté encore plus significativement pour atteindre les 5.842 milliards d'euros à fin 2015, soit une hausse de 22,8%.

"L'UE conservait toutefois une position extérieure nette d'investissements légèrement supérieure à 1.000 milliards d'euros vis-à-vis du reste du monde", a fait remarquer Eurostat.

T. L.

Selon le Directeur général des Impôts

Les marchés publics entamés avant 2017 bénéficient des anciens taux de TVA

Les marchés publics entamés avant 2017 continueront à bénéficier des anciens taux de la TVA (7% pour le taux réduit et 17% pour le taux normal) au lieu des taux de la loi de finances 2017, et ce, jusqu'à leur achèvement, a annoncé le Directeur général des Impôts Abderrahmane Raouia.

"Je vous annonce une bonne nouvelle. Les marchés publics qui ont connu un début d'exécution jusqu'au 31 décembre 2016 continueront à subir l'ancien taux de TVA jusqu'à la fin des travaux", a affirmé, jeudi à Alger, M. Raouia lors d'une journée d'information sur les mesures fiscales introduites dans la loi de finances 2017 (LF 2017).

Pour rappel, la LF 2017 a relevé de deux points le taux de la TVA avec le

taux normal qui est passé de 17% à 19% et le taux réduit passé de 7% à 9% pour une liste de produits.

"C'est le Premier ministre (Abdelmalek Sellal) qui a pris en charge cette question pour éviter les désagréments que pouvait provoquer le réajustement de la TVA (à compter du 1er janvier 2017)", a-t-il fait savoir.

A une question d'un participant à cette rencontre pour savoir si la retenue de garantie, payée par les opérateurs en guise de garantie de bonne exécution du marché public, était concernée par cette mesure dérogatoire, M. Raouia a expliqué que cette garantie était, de facto, soumise au même taux de TVA auquel est soumis le marché public lui-même.

Pour rappel, la mesure de hausse

de la TVA introduite par la LF 2017, dont le produit alimente le Budget de l'Etat à hauteur de 80% et les communes à hauteur de 20%, permettra au Trésor public d'engranger une plus-value fiscale de 110 milliards de dinars (mds DA).

Ce réajustement reste, toutefois, sans impact direct sur les prix de dizaines de produits tels le pain, semoules, farines panifiables, lait, médicaments, sucre, huile à base de soja, fruits et légumes à l'exclusion de ceux importés et ceux commercialisés par des redevables de la TVA (les vendeurs d'étalage dans les marchés et les petits commerçants ne sont pas considérés redevables de la TVA), selon une note récente de la DGI.

R. R.

Parc industriel de la ville d'Ain Ouessara Quatre nouvelles unités d'équipements électriques prévues

Le parc industriel de la ville d'Ain Ouessara, à 100 km au nord de Djelfa, sera renforcé par 4 nouvelles unités de production d'équipements électriques, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya, précisant que le projet est actuellement au stade des études.

Cet investissement, attendu à la réalisation par un investisseur privé en partenariat avec un opérateur chinois, est prévu sur un foncier de 20 ha du parc industriel d'Ain Ouessara, sur lequel de grands espoirs sont fondés pour attirer d'importants investissements industriels, au vu de son assiette estimée à près de 400 ha, a-t-on ajouté de même source.

Lors d'une conférence ayant réuni, dernièrement, le promoteur de ce projet avec des membres de l'APW, l'accent a été mis sur l'incidence économique de ces quatre (4) unités d'équipements électriques, à la pointe de la technologie, qui aura à couvrir les besoins du marché national en matière "avec une option future, celle de l'exportation notamment vers l'Afrique", a-t-on expliqué lors de cette rencontre.

Selon sa carte technique, le projet, prévu à la réalisation dans un délai de 24 mois, devrait contribuer dans un premier temps à la création de 1.500 emplois, avant de voir cette capacité portée à 3000 emplois, à la deuxième étape de sa concrétisation.

Selon le directeur de cet investissement, Chenoufi Hamza, les équipements électriques, prévus à la réalisation au niveau de ces unités, sont représentés par des poteaux électriques, des câbles terrestres et aériens de moyenne, haute et très haute tension, ainsi que des isolants en verre.

Il a souligné qu'il s'agit-là du "premier projet national du genre, à l'échelle arabe et africaine", sachant que le partenaire étranger va contribuer dans cet investissement selon la règle 51/49%.

Les équipements qui seront produits au niveau de ces unités seront de "haute technologie" et au diapason des efforts consentis en matière de développement des énergies renouvelables en Algérie, a ajouté la même source.

"Le projet en est actuellement au stade des études et du transfert technologique nécessitant un certain temps", a souligné le même responsable, se félicitant des mesures d'accompagnement assurées, à son profit, par les autorités locales, qui lui ont déjà affecté un foncier pour son implantation.

"La première mise en service de ce projet est attendue pour le premier semestre 2018", a-t-il annoncé.

R. K.

Gares d'Alger Lancement du système de vente électronique de billets

Un nouveau système de vente électronique de billets sur les parcours des trains de grandes lignes et inter villes via des terminaux de paiement électronique (TPE) a été lancé jeudi au niveau des gares d'Agha et d'Alger, a annoncé la société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué.

"Ce nouveau système de vente électronique de billets via des terminaux de paiement électronique (TPE), appelé à être généralisé sur l'ensemble des gares de grandes lignes et inter villes, sera mis au profit de la clientèle détentrice de carte interbancaires (CIB)", a indiqué la même source tout en assurant que ce mode de paiement sera renforcé, incessamment, "via internet".

Bilal L.

Chelghoum depuis Chlef

Nécessité de s'orienter vers l'exportation des agrumes

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum, a souligné jeudi à Chlef l'importance de s'orienter vers l'exportation des agrumes.

"La wilaya de Chlef qui occupe la deuxième place dans la production d'agrumes au niveau national a réussi à mettre en oeuvre les programmes inscrits depuis dix-sept années dans le cadre du Programme de développement local initié par le président de la

République, d'où la vocation agricole de la wilaya", a indiqué le ministre.

"Plus de 1.000.300 quintaux d'agrumes ont été produits dans la wilaya de Chlef cette saison", a révélé M. Chelghoum qui a souligné l'importance de mobiliser les moyens matériels et de conformer la production aux normes internationales afin que les produits locaux soient concurrentiels sur le marché international. "Les investisseurs et agriculteurs doivent réflé-

chir à l'exportation, d'autant plus que la politique du ministère tend à encourager l'investissement local à travers la régularisation des dossiers des actes de concession", a précisé le ministre qui a rappelé que le Comité central prenait en charge les demandes d'investissement, aussi bien celles des investisseurs locaux que étrangers.

Lors de sa visite au projet de pisciculture au large de la mer à Béni Haoua, M. Chelghoum a déclaré que "l'Etat algérien a déci-

de de s'orienter vers l'investissement en matière d'aquaculture dont six (6) projets ont été réalisés en attendant la concrétisation d'autres encore à travers le territoire national".

Le ministre s'est félicité de la quantité de poissons produite en 2015, atteignant les 4713 tonnes de poisson.

Répondant à une question de la presse concernant l'impact de l'augmentation des prix du carburants sur le secteur de l'agriculture

et de la pêche, le premier responsable du secteur a rappelé l'existence d'une mesure en 2017 visant la préservation des revenus des pêcheurs et agriculteurs, tout en rappelant que ces augmentations n'auront aucun impact sur eux".

Pour rappel, le ministre a également visité la conserverie "Tellouaz" et le projet de plantation d'arbres à El Kfafa, ainsi que le projet d'élevage à Ramlia.

H. A.

Constantine

Plus de 111 tonnes de produits non conformes saisies

Les brigades du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la direction du commerce de Constantine ont procédé, durant l'exercice 2016, à la saisie de plus de 111 tonnes de produits de consommation "non conformes" d'une valeur globale estimée à plus de 30 millions de DA, a-t-on appris jeudi auprès de la même direction.

Parmi ces produits de consommation saisis par les brigades concernées lors de contrôles opérés dans des commerces, environ 102 tonnes sont d'origine alimentaire et 9,5 tonnes à caractère industriel (cosmétiques, produits d'entretien), a affirmé à l'APS le responsable de l'information et de la communication Abdelhakim Merad.

Soulignant que 28 078 interventions ont été effectuées durant l'exercice 2016 par les brigades de la qualité et de la répression des fraudes, ce même responsable a fait savoir que ces opérations ont permis de saisir 11,5 tonnes de viandes avariées, 11 tonnes d'articles d'alimentation générale et 1,8 tonnes de



pâtisseries impropres à la consommation ainsi que 46,5 tonnes de boissons et de jus, mal stockés et exposés au soleil notamment. M. Merad a ajouté que 4 227 infractions ont été relevées au cours de la même période, ayant trait à la commercialisation de produits impropres à la consommation, au manque d'hygiène, à l'absence d'étiquetage, aux aliments avariés et à la non-conformité des produits et qui se sont soldées par la transmission de 4184 dossiers à la justice, selon cette source.

La même source a également indiqué que les brigades de vérification des pratiques commerciales ont effectué, au cours de la même période, 22 139 interventions enregistrant un montant de 3 milliards de dinars de transactions commerciales sans facture et 5 409 infractions. Celles-ci étaient liées à l'absence

d'étiquetage, à un défaut de registre de commerce, de facturation, mais aussi d'activité autre que celle mentionnée sur le registre de commerce. Consécutivement aux infractions constatées, les agents chargés de la vérification des pratiques commerciales ont dressé 5 351 procès-verbaux assortis de poursuites judiciaires, a-t-on encore appris.

Selon M. Merad, les brigades relevant de la direction du commerce de la wilaya de Constantine ont, en outre, procédé au cours de l'année écoulée à la fermeture d'un total de 371 commerces et réalisé 6 648 contrôles in situ à l'aide de troupes de prélèvements, ainsi que 704 autres prélèvements de produits pour des analyses microbiologiques. 320 cas d'intoxications alimentaires ont été, par ailleurs, enregistrés au cours de l'année dernière.

R. C.

Mostaganem

Relance de la réalisation de 17 établissements scolaires

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat a fait savoir, jeudi à Mostaganem, qu'il a été décidé de relancer les travaux de 17 établissements scolaires des trois paliers à travers différentes communes de la wilaya sur un total de 20 dont la réalisation étaient en instance. Ces projets concernent 10 écoles primaires, 6 CEM et lycées à travers les communes de la wilaya, a souligné Mme Benghebrat lors d'une rencontre avec le corps éducatif à la bibliothèque principale de lecture publique.

Elle a indiqué dans ce sens, que 60 pour cent des élèves du primaire de la wilaya de Mostaganem sont soumis au système de double vacation. Les travaux de ces infrastructures éducatives seront lancés dans les prochains jours et réceptionnés l'année prochaine, dans le but de

réduire le taux d'occupation des classes actuellement à 45 élèves et plus par classe.

Le secteur dispose dans la wilaya de 446 écoles primaires, 167 CEM et 43 lycées, a-t-on appris.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, Mme Benghebrat a souligné que l'adoption cette année de l'atelier du théâtre au sein des établissements scolaires dans les wilayas de Mostaganem, Constantine et Béjaïa qui ont une expérience en ce domaine, s'ajoute à celle de l'atelier de lecture récréative adoptée la saison écoulée.

Au sujet d'une grève le 28 janvier en cours, à laquelle appellent des syndicats, la ministre a exhorté les partenaires sociaux à choisir le jour de samedi pour

ce mouvement pour ne pas perturber les cours, assurant que les portes du dialogue sont ouvertes.

Par ailleurs, Mme Benghebrat a annoncé la préparation des examens nationaux de fin d'année (fin du primaire, BEM et baccalauréat), indiquant que l'opération est en phase d'élaboration des sujets par des inspecteurs et des enseignants.

La ministre a inauguré un CEM à Hassi Mameche et a assisté à des festivités du Nouvel An amazigh 2967. Elle a aussi posé la première pierre d'aménagement du centre des enfants autistes au chef-lieu de wilaya et visité un atelier de théâtre dédié aux enfants dans le cadre du 9ème Festival du théâtre arabe, abrité simultanément par Oran et Mostaganem du 10 au 19 janvier en cours.

M'sila

Plus de 13700 demandeurs d'emploi placés

Pas moins de 13 710 demandeurs d'emploi ont été placés dans la wilaya de M'sila, au cours de l'année 2016, par l'antenne locale de l'agence nationale de l'emploi (ANEM), a indiqué jeudi à l'APS le directeur de cette agence, Redouane Mechiki.

Le nombre de placements professionnels effectués par l'agence de l'emploi de M'sila, au titre de l'année écoulée, a «dépassé de 7 % les objectifs tracés, par la tutelle» a précisé le responsable, faisant état entre autres, de 10.681 placements classiques contre 9 807 pour l'an-

née 2015. Le responsable a détaillé que plus de 2 000 placements dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et 549 autres dans le cadre du contrat de travail aidé (CTA) ont été assurés, au cours de la même période. M. Mechiki a, dans ce contexte, révélé que 86 % de ces insertions ont concerné le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), les services et l'industrie, alors que 2 % des placements ont été assurés dans le secteur de l'agriculture. Il a expliqué le peu de placement dans le secteur agricole par la réticence

des investisseurs de ce secteur à recourir aux services de l'ANEM, préférant, souvent, employer une main d'œuvre familiale ou bien celle des périmètres agricoles environnants.

L'agence nationale de l'emploi a mis sur place un nouveau système informatique, appelé «l'intermédiaire» comportant une base de données nationales reliée à la toile et qui, se référant à la nomenclature algérienne des métiers et emplois et permet d'orienter les demandeurs d'emploi dans leurs démarches, a-t-on ajouté.

R. M.

Relizane

Attribution de logements location-vente

Pas moins de 332 logements de location vente ont été attribués, jeudi à Relizane, dans le cadre du programme de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance «Cnep-banque», a-t-on constaté.

Le secrétaire général de la wilaya, Abbès Badaoui a présidé la cérémonie symbolique de remise des clés aux bénéficiaires de ces logements réalisés à hai 5 juillet à Relizane, en présence des autorités locales et des responsables de la CNEP.

Le quota inscrit dans le cadre du programme Cnep-banque renferme 1.052 logements dans la wilaya dont 618 ont été attribués auparavant au quartier «Ziraaya» et 102 autres le seront prochainement, a déclaré à l'APS, le directeur régional de la Cnep, Belkacem Bettahar.

A noter que la wilaya de Relizane a bénéficié d'un programme de plus de 75.000 logements tous programmes confondus au titre des deux quinquennats (2010-2014) et (2015-2019) dont 54.000 ont été réalisés, 20.000 autres sont en cours et plus de 2.000 non encore lancés en travaux, a-t-on appris de la direction de l'habitat.

R. R.

Laghouat

Affichage prochain de la liste des bénéficiaires de logements

L'affichage de la liste des bénéficiaires de 1.442 logements de type public locatif (LPL), dans la commune de Laghouat, se fera prochainement, au terme des enquêtes en cours des différentes institutions nationales, régionales et locales concernées, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Ces enquêtes vont garantir une transparence à l'opération portant sur l'attribution de ce quota «important» de logements à leurs bénéficiaires, a précisé le wali sur les ondes de la radio locale. Ahmed Meguellati a fait savoir aussi que le droit de recours est toujours assuré aux citoyens concernés, auprès d'une commission de wilaya indépendante de celle de la daïra chargée de l'élaboration de la liste en question.

Dans le même contexte, les services de la daïra de Laghouat ont fait état d'un total de 31.500 demandes de logements de type LPL déposées à son niveau, ajoutant que l'affichage de la liste en question englobera les noms des bénéficiaires avec, pour la première fois, leurs photos d'identité. Au total, 3.000 unités de type public locatif sont en chantier au chef-lieu de la wilaya et dont les travaux de construction ont enregistré un avancement physique estimé à plus de 50 %, selon la même source. La commune de Laghouat a connu, ces dernières années, une croissance urbaine, notamment au niveau du flanc Ouest de la ville, ce qui a permis de créer de nouveaux pôles urbains dotés de différents équipements publics, a-t-on souligné.

R. L.

Tébessa

Des foyers raccordés au réseau du gaz

Au total, 598 foyers de la wilaya de Tébessa ont été raccordés durant le dernier trimestre de 2016 au réseau du gaz naturel, a indiqué le directeur de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE-Tébessa), M. Ahmed Tebbib.

Les opérations de raccordement en cette substance vitale avaient ciblé six groupements d'habitation relevant de quatre communes, a précisé la même source, détaillant que 326 foyers dans la commune de Ras Laâyoune, 98 autres foyers au quartier 8 Mai dans la commune d'Ouï Ali, 63 foyers à Karkafat et 32 foyers au douar El Ghorba dans la commune d'El Kouif et 28 foyers dans la commune d'El Houidjbat figuraient parmi dans le programme de raccordement.

Plus de 6.000 foyers ont été raccordés au réseau du gaz naturel en 2016, portant ainsi le nombre de clients de la SDE-Tébessa de 103.266 abonnés en 2015 à 109.323 clients en 2016, a précisé le même responsable.

Pas moins de 647 foyers dont 407 habitations rurales de la wilaya ont été raccordés en 2016 au réseau d'électricité, a encore souligné M. Tebbib.

R. L.

Célébration de Yennayer

12 janvier, journée nationale de célébration de l'amazighité des Algériens

Le secrétaire générale du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a considéré, jeudi à Blidet-Amor, dans la wilaya déléguée de Touggourt, la date du 12 janvier comme une journée nationale pour la célébration de l'Amazighité des Algériens.



"La date du 12 janvier est une journée nationale pour célébrer l'Amazighité des Algériens, et cette célébration, sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a pris cette année une dimension nationale", a affirmé M. Assad, en ouverture d'une manifestation culturelle initiée dans le cadre de la célébration du Nouvel An Amazigh (2967) sous le signe de "l'Amazighité, identité nationale et legs historique".

Tout en affirmant que cette année, qui coïncide avec le premier anniversaire de l'officialisation de Tamazight dans la constitution amendée, constitue une étape d'évaluation des efforts des institutions étatiques dans la prise en charge de l'Amazighité, M. Assad a annoncé le lancement d'un programme "ambitieux" du HCA qui sera

généralisé à l'ensemble des régions du pays et qui fera que tamazight sera présente dans les établissements éducatifs, les médias et l'Université.

L'année 2017 sera aussi l'année de préparation de l'introduction, pour la prochaine rentrée scolaire, de la langue amazighe dans l'enseignement, a-t-il aussi fait savoir.

Le SG du HCA a procédé, à l'occasion de cette célébration du nouvel an amazigh (2967), à l'inauguration d'une riche exposition tenue à la place du 8 mai 1945, jouxtant le siège de l'APC de Blidet-Amor.

Composée de 26 stands, cette exposition comporte notamment des produits d'artisanat des régions de Oued-Righ et d'Ouargla, dont des articles de vannerie, de poterie et de broderie et couture traditionnelles, en plus d'échantillons de variétés de dattes et ses dérivés produits dans la

région, ainsi que des plats de l'art culinaire local.

Outre une exposition-vente de livres en langue amazighe, l'évènement a donné lieu à l'organisation, au niveau de la commune de Blidet-Amor (20 km Sud de Touggourt), d'un dîner traditionnel, l'animation d'une soirée artistique et littéraire, ainsi qu'un défilé des troupes folkloriques amazighes.

Un programme de célébration riche et varié

Le programme de cette manifestation s'étalant sur deux jours prévoit, par ailleurs, l'animation, par un inspecteur du ministère de l'Éducation nationale, d'un cours d'initiation à la langue amazighe, ainsi qu'une conférence sur la culture amazighe et la projection d'un film en tamazight.

Cette manifestation est organisée par le HCA, avec le concours de la direction de la Culture de la wilaya d'Ouargla (DC), la direction déléguée de la jeunesse et des sports (DJS) de Touggourt et la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM) d'Ouargla.

La ville de Touggourt devra accueillir la seconde vague de la caravane culturelle du HCA, initiée dans le cadre de la célébration de la nouvelle année amazighe, avec le concours de plusieurs secteurs.

Le second contingent des caravanes culturelles, célébrant le nouvel an amazigh s'est ébranlé mercredi depuis le Centre national d'entraînement et de formation de la Protection civile de Dar El Beida, le premier ayant pris le départ, tôt de cette journée, devant le siège du HCA à Alger à destination des villes de Touggourt et Tlemcen, selon le Secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, qui a fait savoir qu'un 3ème contingent doit prendre jeudi le chemin d'Alger vers Bejaïa.

Ces caravanes culturelles sillonneront plusieurs villes du pays dont Batna, Guelma et Sétif où une panoplie d'activités puisées du legs amazigh seront projetées par le HCA jusqu'à lundi prochain, en partenariat avec les collectivités locales, les centres culturels et le mouvement associatif.

Des manifestations culturelles et artistiques célébrant Yennayer 2967 sont organisées par différents organismes jusqu'au 21 janvier dans plusieurs villes du pays, avec au menu diverses activités mettant en valeur le patrimoine amazigh dans toutes ses dimensions, ont indiqué les organisateurs.

R. N.

Yennayer à Moscou Les Algériens bravent le froid et célèbrent l'évènement

La communauté algérienne de Moscou, constituée essentiellement de jeunes étudiants, a célébré mercredi soir dans la pure tradition algérienne, la fête de Yennayer, se replongeant le temps d'une soirée dans l'ambiance des fêtes algériennes.

La joie se lisait sur les visages des convives, contents de se retrouver ensemble -- une fois n'est pas coutume-- pour célébrer cette fête ancestrale marquant le passage à l'An 2967 du calendrier amazigh.

Sur fond de musique du terroir, ils ont notamment savouré un délicieux couscous que les organisateurs ont tenu à inscrire au menu du jour, vu la symbolique de ce plat traditionnel dans les us et coutumes algériennes.

"Nous sommes vraiment contents. C'est un jour spécial qui nous permet de décompresser, après une longue journée à l'université", a indiqué à l'APS, un jeune étudiant présent à cette occasion.

Munis de leurs Smartphones, les jeunes algériens se prenaient, de temps à autre, en photos pour les poster ensuite sur leur page Facebook, histoire de les partager avec leurs amis, mais également pour réconforter leurs parents et leur montrer que, eux aussi, même loin du pays, ont fêté Yennayer.

L'initiateur de cette soirée, Salem Ammour, résident à Moscou, s'est dit "fier de fêter Yennayer entre Algériens, et permettre les retrouvailles entre amis qui ne se voient que rarement, en raison de leurs obligations professionnelles ou leurs études".

De son côté, Rachid Mendil, établi à Moscou depuis une trentaine d'années, a souligné l'importance de cette fête qui "représente un pan de l'identité et du patrimoine algériens et qu'il faudra préserver".

La soirée organisée dans un restaurant situé à l'intérieur du campus de l'université "Amitié des peuples" de Moscou, s'est déroulée dans une ambiance chaude, contrastant avec le froid glacial sévissant actuellement dans la capitale russe.

Finie la soirée, les convives se sont quittés tout en espérant un prochain rendez-vous aussi convivial, qui les retrempera, à nouveau, dans l'ambiance du pays.

R. Y.

Célébration dans l'allégresse par des milliers de jeunes

Yennayer, le nouvel an amazigh 2967, a été célébré jeudi à Tizi Ouzou dans l'allégresse et sous les couleurs nationales, par des milliers de jeunes qui ont animé les deux parades organisées par les directions de la culture et de la jeunesse et des sports a-t-on constaté.

Vers 10h30, le stade 1er novembre, vibré sous les chants et sons des instruments de musique des participants au défilé organisé par la direction de la jeunesse et des sports (DJS) et dont le coup d'envoi a été donné par le wali Mohammed Bouderbali.

Pas moins de 8000 jeunes ont été mobilisés par le mouvement associatif et établissements de sports et de jeunesse et ligues spécialisées de sports, de Tizi-Ouzou et des wilayas de Batna, Boumerdes, Blida, Ain Defla, Alger.

Ils ont pris part à une parade

organisée, sur le terrain du stade 1er novembre, déclinée en plusieurs tableaux, exécutés avec une symbolique très expressive, retraçant les grandes étapes de l'histoire de l'Algérie, et étalant la richesse du patrimoine culturel national.

La foule nombreuse présente sur place a apprécié le spectacle qui a débuté par le déploiement de l'emblème national accompagné de fanfare et de baroud.

Ont suivi alors des représentations des rois amazighs, de l'Algérie avant le colonialisme français puis après 1830 ainsi que les grandes dates historiques de l'Algérie sous la colonisation, des manifestations du 8 mai 1945 à l'indépendance le 5 juillet 1962 en passant par le déclenchement de la guerre de libération nationale le 1 novembre 1954, pour se terminer avec la joie du recouvrement de l'indé-

pendance et de la souveraineté nationale.

D'autres tableaux abordant les thématiques de l'enfance, de la protection de l'environnement, d'Anzar (fête ancestrale pour demander la pluie en cas de sécheresse), Yennayer, du carnaval Ayrad, des activités culturelles et sportives, ainsi que des tenues traditionnelles algériennes, des majorettes et des déguisements libres, ont été présentés au public charmé par cette grandiose manifestation.

Les participants à cette parade ont ensuite quitté le stade pour défiler dans la rue semant sur son passage, liesse, sourire, et joie, présage de paix et de prospérité pour le nouvel an. La procession s'est rendue à la placette de l'Olivier en passant par la placette du musée où la wali a assisté avec le président de l'assemblée populaire de wilaya

Mohammed Klache, au défilé des troupes, au milieu d'une foule nombreuse avides de ce genre de manifestation et qui a souhaité le renouvellement de ce genre d'événements "joyeux et rassembleur" selon plusieurs témoignages recueillis sur place par l'APS. De l'autre côté de la ville à la placette de l'Olivier (entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou), une joyeuse procession, organisée par la direction locale de la culture, et animée par des troupes représentant 12 wilayas à savoir Tizi-Ouzou, Tamanrasset, Boumerdes, Alger, Ghardaïa, Bouira, Adrar, Batna, Bejaïa, Guelma, Skikda, et Tipaza, a entamé vers 10h sa parade.

Parés de tenues traditionnelles aux couleurs chatoyantes, ou déguisés qui en roi Chachnaq, qui en animateurs du carnaval Ayred, les participants à cette

parade ont honoré la tradition en célébrant dans la joie et avec des chants folkloriques et patriotiques et des danses, l'avènement du nouvel an échangeant les souhaits de bonheur et de prospérité.

La procession a traversé le centre-ville en empruntant les avenues Larbi Ben M'hidi et Abane Ramdane pour rejoindre la maison de la culture Mouloud Mammeri, où une waada, un couscous de Yennayer au poulet et légumes secs, a été offert aux participants et aux nombreux citoyens présents sur place.

Le wali a présenté à l'occasion du nouvel an amazigh, célébré le 12 janvier, une bonne année 2967, présentant ses vœux de bonheur de paix et de prospérité pour l'Algérie, en soulignant que "Yennayer qui est fêté à travers tout le pays, est un patrimoine national".

T. L.



Côte d'Ivoire

Tirs à Bouaké avant la visite du ministre de la Défense

Les militaires qui s'étaient mutinés à Bouaké, deuxième ville de Côte d'Ivoire (centre) la semaine dernière, ont tiré en l'air dans la nuit de mercredi à jeudi et dans la matinée, pour maintenir "la pression", a constaté un journaliste de l'AFP.



Ces tirs, qui avaient cessé jeudi en fin d'après-midi, sont intervenus à la veille de la visite du ministre de la Défense Alain-Richard Donwahi, qui devrait apporter les promesses du gouvernement et mettre un point final à la mutinerie.

"Nous attendons notre argent demain. Ce qui compte c'est l'argent", a déclaré l'un des mutins à l'AFP, soulignant qu'ils "mettaient la pression" pour "rappeler en haut lieu ce qui a été convenu". Un accord avait été trouvé aujourd'hui à Bouaké entre le ministre et des soldats qui réclament le paiement de primes, des augmentations de solde, une promotion plus rapide entre les grades ainsi que des logements.

Des militaires en colère avaient cependant empêché le ministre et sa délégation de quitter la résidence du sous-préfet pendant plus de deux heures. Dans la nuit de mercredi à jeudi mais aussi dans la matinée, des tirs nourris

ont été entendus dans un camp militaire en face de l'université Alassane Ouattara (ouest de Bouaké). "Ils ont passé toute la nuit à tirer en l'air. On n'a pas pu fermer l'oeil. Et ce matin, ils ont continué de tirer", a expliqué Marguerite Bambara, une voisine.

Les habitants vivent dans la psychose des événements du weekend et de nombreux magasins ont fermé ou n'ont pas ouvert jeudi matin en raison des coups de feu.

"J'ai préféré fermer mon magasin pour éviter d'être pillé", a confié Sar Abdoulaye, commerçant.

Une manifestation contre le mouvement organisé par les militaires devrait avoir lieu vendredi à Bouaké, selon Yacouba Traoré, un notable, et l'un des initiateurs de la marche. "(Il faut) mettre un terme à la révolte des soldats. Nous sommes fatigués de leurs agissements", a-t-il dit, affirmant qu'il allait "marcher sur les camps militaires".

Trois commissariats ont

fermé pendant la journée de jeudi, seule la préfecture de police est restée ouverte. "Nous sommes là, c'est vrai, mais sur le qui vive. S'il y a des tirs nourris à l'arme lourde, nous allons rentrer chez nous. Nous ne sommes pas formés pour faire face aux militaires", a soufflé à l'AFP un policier sous couvert d'anonymat. Le weekend dernier, le mouvement des mutins avait fait tache d'huile, s'étendant à la plupart des casernes du pays, notamment dans la capitale économique Abidjan.

Les revendications des mutins, dont beaucoup sont d'anciens rebelles, sont matérielles. Elles marquent le retour d'un problème récurrent dans un pays sorti en 2011 de dix ans de rébellion dont Bouaké, 1,5 million d'habitants, fut la capitale.

En novembre 2014 déjà, une vague de protestation de soldats était partie de Bouaké et s'était également étendue à Abidjan et d'autres villes.

Le pays a achevé mercre-

di une réorganisation politique. Le président a nommé mardi l'ancien Premier ministre Daniel Kablan Duncan vice-président, poste nouveau créé après le référendum constitutionnel de novembre, et Amadou Gon Coulibaly, ex-secrétaire général de la présidence, nouveau Premier ministre. Ce dernier a formé mercredi un nouveau gouvernement plus restreint que la précédente équipe.

La rébellion du nord qui coupa la Côte d'Ivoire en deux en 2002-2011 était favorable à M. Ouattara. Le sud était tenu par les forces loyales à l'ex-président Laurent Gbagbo.

La Côte d'Ivoire a mis en route en 2016 une ambitieuse loi de programmation militaire jusqu'en 2020. Elle prévoit modernisation et achats d'équipements pour 1,2 milliard d'euros et une refonte des effectifs. L'armée ivoirienne - 22.000 hommes au total - compte trop de gradés pour peu de soldats. **AFP**

Avec l'aide de l'OMS Des millions d'enfants nigériens vaccinés contre la rougeole

Une vaste campagne de vaccination contre la rougeole soutenue par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) devrait commencer dans trois Etats du nord-est du Nigeria touchés par un conflit, ont rapporté des médias.

La campagne de deux semaines vise à protéger plus de quatre millions d'enfants âgés de six mois à dix ans contre l'épidémie de rougeole dans les zones accessibles des Etats de Borno, Yobe et Adamawa.

"Cette campagne de vaccination contre la rougeole est une intervention d'urgence pour protéger plus de quatre millions d'enfants contre une maladie hautement contagieuse et parfois mortelle", a déclaré le Dr. Wondimagegnehu Alemu, représentant de l'OMS au Nigeria. "Les enfants sont privés de vaccins essentiels à cause de la perturbation massive des services de santé dans les zones touchées par le conflit depuis de nombreuses années. En outre, beaucoup d'entre eux souffrent de malnutrition, ce qui les rend extrêmement vulnérables aux complications graves et à la mort que peut causer la rougeole", a-t-il ajouté.

L'OMS aide les agences de développement de soins de santé primaires des trois Etats à se préparer à cette campagne. En collaboration avec des partenaires comme l'UNICEF, les Centres américains pour le contrôle des maladies (CDC) et d'autres organisations non gouvernementales de la santé, l'OMS apporte son expertise dans les domaines tels que la logistique, la gestion des données, la formation, la mobilisation sociale, le suivi et l'évaluation, la supervision d'appui (ressources humaines) et la gestion des déchets. Entre le début du mois de septembre et le 18 décembre 2016, 1.500 cas soupçonnés de rougeole ont été signalés dans l'Etat de Borno. Plus de 77% des enfants de moins de 5 ans dans ce même Etat n'ont jamais reçu le vaccin contre la rougeole alors qu'il s'agit de la même tranche d'âge la plus touchée par l'épidémie.

R. A.

Soudan Washington va lever quelques sanctions économiques

Washington va lever vendredi quelques sanctions économiques contre le Soudan "en reconnaissance" des progrès accomplis par Khartoum, ont annoncé jeudi soir deux responsables de l'administration Barack Obama.

La Maison Blanche doit annoncer vendredi matin une "levée de quelques sanctions en matière de commerce et d'investissement", a indiqué un de ces responsables du gouvernement du président sortant.

"Nous prenons ces mesures en reconnaissance des mesures positives prises par le gouvernement soudanais", a expliqué un second cadre américain.

En novembre, Washington avait prolongé d'un an ses sanctions à l'encontre de Khartoum, mais sans exclure de les lever à n'importe quel moment si ce pays d'Afrique réalisait des progrès.

R. A.

Gambie

Le Nigeria devrait envisager l'asile pour le président Jammeh

Le Nigeria devrait envisager d'accorder l'asile au président gambien Yahya Jammeh si cela peut ouvrir la voie à une sortie de crise, ont estimé jeudi les députés à Abuja.

Une motion adoptée par la chambre basse du Parlement affirme le soutien des députés aux efforts régionaux pour résoudre la crise politique née du refus de Jammeh d'accepter les résultats des urnes.

Les députés ont estimé que

"l'horloge tourne vite" pour la Gambie et qu'il fallait intensifier la diplomatie, dans la mesure où le risque de violences et de déplacements de populations massifs menaçaient la stabilité de l'Afrique de l'Ouest.

Ils ont appelé Jammeh à "respecter la volonté du peuple", qui a voté pour le candidat de l'opposition Adama Barrow, à l'élection du 1er décembre.

Le président nigérian Muhammadu Buhari, qui dirige la

médiation régionale, devrait envisager d'"offrir au président sortant Yahya Jammeh un refuge sûr au Nigeria pour vivre en sécurité comme moyen de mettre fin à l'impasse politique en Gambie", ont-ils ajouté.

La motion ne lie cependant pas le gouvernement et n'a pas suscité de réponse immédiate de M. Buhari, qui devrait se rendre à Banjul vendredi pour des pourparlers.

Yahya Jammeh, qui avait dans

un premier temps accepté le résultat des urnes, veut désormais les contester devant les tribunaux et a prévenu qu'il ne quitterait pas le pouvoir avant que sa plainte ne soit entendue par le Cour suprême.

Une position qui laisse présager une longue impasse politique, la Cour suprême étant dans l'impossibilité de statuer avant plusieurs mois, faute de juges.

Lundi, le ministre nigérian des Affaires étrangères Geoffrey

Onyeama avait déclaré que le recours à la force pourrait être envisagé en dernier recours pour permettre un transfert du pouvoir.

"La violence doit être évitée, mais rien n'est exclu", avait-il affirmé à Abuja.

Le Nigeria a déjà accordé par le passé l'asile à un certain nombre de dirigeants africains, dont l'ancien chef de guerre et ex-président du Liberia, Charles Taylor.

AFP

Donald Trump en guerre ouverte avec ses espions

A une semaine de son investiture, le 20 janvier, le président élu Donald Trump prépare sa prise de fonctions alors que les polémiques sur les services secrets et sur sa relation avec la Russie se poursuivent.

Pas encore investi président, Donald Trump a creusé un fossé avec ses futurs services de renseignement, qu'il a accusés publiquement et tour à tour d'incompétence et de déloyauté, tandis que ses futurs ministres exprimaient leur «confiance» à leur égard. Le futur directeur de la CIA Mike Pompeo s'est retrouvé jeudi devant le Congrès dans une position inconfortable. Nommé par un président élu qui a conspué les agences de renseignement, il doit diriger la plus célèbre d'entre elles. Sur Twitter puis lors de sa première conférence de presse depuis son élection, Donald Trump a accusé les services de renseignement d'être à l'origine de la diffusion dans la presse d'un rapport non vérifié évoquant des liens présumés de longue date avec la Russie et d'autres informations compromettantes, dont une vidéo à caractère sexuel. Les chefs espions ont présenté à Donald Trump un résumé de ce rapport vendredi, selon plusieurs médias. L'intéressé a jugé «scandaleux que les agences de renseignements aient permis» la publication «d'une information qui s'est révélée être erronée et fautive». Il s'en est pris aussi aux médias dont le site BuzzFeed, qualifié de «tas d'ordures», premier à avoir mis en ligne ce rapport.

Appel de Clapper

Ses critiques lui ont valu un appel du directeur du renseignement James Clapper, «consterné» par la fuite de ce document non



vérifié. M. Clapper lui a assuré que ses services n'étaient pas à l'origine de ce texte ni de sa diffusion. M. Trump s'est aussitôt réjoui sur Twitter d'avoir été appelé par le chef espion, en qualifiant une nouvelle fois le document de «mensonger et fictif». Mais James Clapper, dont le bureau (ODNI) coordonne les 17 agences américaines de renseignements, s'est bien gardé de commenter le document, sur lequel ses services ne portent «aucun jugement quant à la fiabilité des informations» qu'il contient. Il s'est seulement inquiété de sa mise en ligne, «extrêmement toxique et portant atteinte à la sécurité nationale». Son auteur, Christopher Steele, un ex-agent secret britannique qui a été basé plusieurs années à Moscou pour le renseignement extérieur MI6, restait introuvable jeudi.

Une source proche des services britanniques a affirmé à l'AFP à Londres «connaître» M. Steele et Chris Burrows, co-directeurs aujourd'hui de la société de renseignement Orbis, assurant qu'ils avaient «bonne réputation et qu'il est impossible qu'ils aient fabriqué ce rapport». «Mais, je ne peux pas en dire autant concernant leurs sources», a-t-elle ajouté, jugeant que «le rapport n'est pas crédible parce qu'il ne contient pas de réserves».

Moral des agents affecté

Un expert du Council on Foreign Relations, Max Boot, connu pour ses positions anti-Trump, a suggéré dans le New York Times au président élu de «blanchir son nom» en nommant une commission spéciale

d'enquête sur ces allégations. Les attaques de Donald Trump «ont affecté le moral» des agents du renseignement, a de son côté déploré le sénateur Mark Warner, vice-président de la commission du Renseignement au Sénat, qui entendait M. Pompeo. Un ex-directeur adjoint de la CIA, John McLaughlin, a prédit mercredi sur le site Real Clear World quatre années «particulièrement difficiles» pour eux. Depuis son élection, Donald Trump a désavoué à plusieurs reprises les services qu'il va diriger après son investiture le 20 janvier. Après avoir initialement rejeté leurs conclusions sur les interférences de la Russie dans la présidentielle, il a reconnu mercredi pour la première fois que la Russie était à l'origine des piratages du parti démocrate. Il avait auparavant accordé du crédit à Julian Assange, le fondateur du site WikiLeaks, fervent détracteur d'Hillary Clinton, qui a nié que Moscou lui ait transmis les informations piratées du parti démocrate. Contrairement à ce qu'affirment les services américains.

'Confiance' du futur chef du Pentagone

Le futur président avait aussi marqué sa défiance à l'égard des services en décembre en indiquant qu'il ne souhaitait pas recevoir leurs briefings quotidiennement comme c'est la tradition. «Je les prends quand j'en ai besoin», avait-il déclaré. Les futurs membres de son administration, entendus par le Congrès jeudi, se sont montrés plus affables à leur égard. Le prochain chef du Pentagone James Mattis a affirmé qu'il accordait un «très très haut degré de confiance» au renseignement américain, tout comme le futur directeur de la CIA Mike Pompeo à l'égard de ses agents. M. Pompeo a ainsi clairement attribué les piratages informatiques lors de la campagne électorale américaine à «de hauts responsables en Russie»: «Je ne vois rien à revoir dans les conclusions du rapport» de la CIA sur ce point, a-t-il affirmé. Mike Pompeo «nous doit maintenant la vérité», y compris à Donald Trump, a conclu Adam Schiff membre de la commission du Renseignement à la Chambre des représentants.

AFP

La montée des populismes menace les démocraties, prévient Human Rights Watch

■ ■ L'arrivée au pouvoir de dirigeants populistes aux Etats-Unis et en Europe et la montée de «l'intolérance» menacent les démocraties occidentales et les droits de l'homme, a mis en garde l'organisation américaine Human Rights Watch dans son rapport annuel publié jeudi. Ce document s'intéresse en général davantage aux abus dans des pays moins développés, mais cette fois-ci il pointe clairement du doigt le président élu américain. La campagne présidentielle de Donald Trump, élu le 8 novembre, est une «illustration frappante des politiques d'intolérance», a ainsi estimé l'association dans un rapport de 704 pages qui fait le bilan des droits de l'homme dans 90 pays. La victoire de M. Trump reflète un dangereux «engouement pour les hommes forts» qui s'est exprimé aussi en Russie, en Chine, au Venezuela et aux Philippines, ces leaders étant «encouragés sur le chemin de la répression par la montée du populisme en Occident, et par la réponse inaudible des pays occidentaux». Dans un contexte d'inégalités économiques croissantes, d'attaques terroristes régulières et d'une diversité raciale grandissante en Occident, les hommes politiques comme Donald Trump ont exploité «une source de mécontentement» qui a fait des réfugiés, des immigrés et des minorités des boucs émissaires, dont la «victime la plus fréquente» est la vérité. M. Trump a «rompu avec les principes de base de dignité et d'égalité» dans ses attaques sans apporter de propositions «pratiques», estime HRW. Kenneth Roth, directeur exécutif de HRW, a déclaré lors de la présentation de ce rapport que l'élection de M. Trump avait été vue par certains des dirigeants,

comme Hun Sen au Cambodge, comme «un feu vert pour poursuivre leur répression». Et un dirigeant hongrois a justifié de son côté un coup de force en disant: «Nous sommes maintenant dans l'ère de Trump». M. Roth a été particulièrement critique du choix de M. Trump de prendre Rex Tillerson, ancien PDG d'ExxonMobil, comme secrétaire d'Etat: «C'est un gars qui a passé sa carrière à passer des accords avec des dictateurs», et qui lors de son audition mercredi au Sénat a cherché «excuse après excuse» pour ne pas prendre position contre des violations flagrantes des droits de l'homme. «Ce n'est pas un problème partisan, c'est à propos des droits», a encore souligné M. Roth, ajoutant «notre meilleure manière de protéger les droits de l'homme est d'en parler franchement».

Antidote: une réaction populaire forte

«Nous oublions à notre dépend les démagogues d'hier, les fascistes, les communistes et ceux de leur acabit, qui affirmaient défendre les intérêts de la majorité mais ont fini par écraser l'individu», affirme encore le rapport de HRW. Trop peu de dirigeants occidentaux ont présenté une défense vigoureuse face aux populismes, estime HRW qui salue cependant le travail de la chancelière allemande Angela Merkel, du Premier ministre canadien Justin Trudeau et du président américain sortant Barack Obama. Beaucoup d'autres dirigeants «ont caché leur tête dans le sable» voire ont surfé sur la vague populiste,

à l'instar du président français François Hollande qui s'est «inspiré du Front national pour faire de la déchéance de la nationalité un point central de sa politique anti-terroriste». Quant à la Première ministre britannique Theresa May, elle a qualifié de «militants de gauche les avocats des droits de l'homme» qui ont poursuivi l'armée accusée d'abus sur des Afghans et des Irakiens. Human Rights Watch note que le meilleur antidote contre ce populisme ascendant est tout simplement l'activisme public: «Les populistes s'épanouissent dans un vide d'opposition. Une réaction populaire forte, en utilisant tous les moyens disponibles, est la meilleure défense». A côté de cette intolérance croissante dans les démocraties occidentales, le rapport n'oublie pas de mentionner que c'est la Syrie qui représente «sans doute la menace la plus mortelle (pesant) sur les droits fondamentaux» en raison des attaques aveugles perpétrées contre des civils par le régime de Bachar al-Assad et son allié russe comme dans la ville d'Alep. Pendant que les pays occidentaux se concentrent sur leur lutte contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI), les forces syriennes sont responsables de la mort de «beaucoup plus» de personnes, selon HRW. Mais même une victoire contre l'organisation EI pourrait être insignifiante car «ces atrocités pourraient générer facilement de nouveaux mouvements extrémistes, comme des atrocités similaires ont contribué à l'émergence de l'EI, né des cendres d'Al-Qaïda en Irak».

AFP



Marine Le Pen s'affiche à la Trump Tower, sans rencontrer Trump

La candidate d'extrême-droite à la présidentielle française Marine Le Pen a effectué jeudi une visite surprise à la Trump Tower, où se trouve le QG de Donald Trump à New York, mais elle n'a rencontré ni le futur président américain, ni aucun membre de son équipe.

La présidente du Front national, qui incarne la vague populiste en France et avait été l'une des premières à féliciter Donald Trump pour son élection en novembre, a pris un café dans l'un des restaurants de la Trump Tower, restée ouverte au public malgré la présence en son sommet du triplex du futur président des États-Unis.

Elle a été prise en photo attablée avec son compagnon Louis Aliot, vice-président du FN, et l'un des principaux contacts de son parti à New York, Guido Lombardi, qui habite dans cette tour.

Contrairement au leader europhobe britannique Nigel Farage, qui avait rencontré M. Trump à New York peu après sa victoire du 8 novembre, Mme Le Pen n'a rencontré «personne de notre équipe», a précisé une porte-parole du futur président, Hope Hicks.

Mme Le Pen n'a fait aucune déclaration et a quitté la tour discrètement, sans voir les journalistes.

M. Lombardi a précisé plus tard à l'AFP qu'ils avaient dîné ensemble mercredi soir avec «des industriels, des gens des Nations Unies, qui aiment bien Marine et qui veulent l'aider, contribuer à sa campagne.» Et qu'ils n'avaient pas vu M. Trump car «M. Trump ne nous a pas invités».

Il a ajouté que Marine Le Pen prévoyait d'aller vendredi à Washington, où «plusieurs membres du Congrès voudraient la rencontrer».

Voyage «privé»

Sans donner davantage de détail, il a souligné qu'elle ne voulait pas faire de ce déplacement présenté comme «privé» un voyage «politique».

L'absence de rencontre avec l'équipe Trump a valu à Mme Le Pen les sarcasmes de la campagne de son rival conservateur, François Fillon: «La représentante du Front national qui se précipite aux États-Unis, outre Atlantique, qui essaie de toquer à la porte de M. Trump, qui lui ouvre à peine. C'est un peu minable», a tweeté Bruno Retailleau, coordinateur de la campagne de l'ex-Premier ministre de Nicolas Sarkozy.

Le directeur de campagne de Mme Le Pen, David Rachline, avait affirmé depuis Paris que Marine Le Pen était partie en visite «privée» pour deux ou trois jours à New York, ne donnant aucun détail sur son programme sauf pour écarter toute rencontre avec le futur président américain.

Un autre candidat à la présidentielle française, le centriste Emmanuel Macron, était à New York

en décembre. Mais sa visite avait été annoncée et il n'avait pas caché être venu aussi bien pour se présenter à l'importante communauté française de la mégapole américaine, que pour des rencontres privées destinées à lever des fonds.

Apparemment désireuse de profiter d'un possible «effet Trump» sur les prochaines échéances électorales en Europe, Marine Le Pen a encore salué la semaine dernière le «volontarisme» du président élu en matière de protectionnisme, pour avoir poussé le constructeur automobile Ford à fabriquer certains modèles aux États-Unis plutôt qu'au Mexique.

Sa dernière visite connue à New York remonte à avril 2015, lorsqu'elle était venue à l'occasion d'une cérémonie du magazine Time pour les 100 personnes jugées les plus influentes de l'année par l'hebdomadaire.

«Je fais partie de la majorité des Français qui parlent peu l'anglais. En cela je suis très gaullienne: «I speak very badly», avait-elle alors plaisanté avec un fort accent français.

Elle était aussi à New York fin 2011, avant sa première candidature à la présidentielle de 2012. Elle avait alors eu une rencontre controversée avec l'ambassadeur d'Israël à l'ONU, première rencontre avec un responsable israélien pour la fille de Jean-Marie Le Pen qui avait qualifié les chambres à gaz de «détail» de l'histoire de la Seconde guerre mondiale.

Les sondages pronostiquent pour l'instant que Marine Le Pen devrait atteindre le second tour de l'élection présidentielle prévu le 7 mai, qui désignera le successeur du président socialiste sortant François Hollande.

AFP

Des ministres choisis par Trump le contredisent sur sa politique étrangère

■ ■ Fermeté avec la Russie et la Chine, respect de l'accord sur le nucléaire iranien, quête d'une solution au conflit israélo-palestinien: le secrétaire d'État et le chef du Pentagone choisis par Donald Trump ont dessiné les contours de la prochaine politique étrangère américaine. Mais sur les dossiers stratégiques, en particulier le rapprochement avec la Russie prôné par le président élu des États-Unis, l'ex-PDG d'ExxonMobil Rex Tillerson, qui brigue la tête de la diplomatie américaine, et l'ancien général des Marines James Mattis, qui ambitionne de diriger la Défense, ont contredit le milliardaire lors de leurs auditions de confirmation mercredi et jeudi devant le Sénat.

Poutine, un «danger» qui «cherche à casser l'Otan»

Prenant le contre-pied de Donald Trump, Rex Tillerson et James Mattis ont décoché des flèches assassines contre le président russe Vladimir Poutine. Le général Mattis s'est montré particulièrement ferme, dans le but peut-être de rassurer des sénateurs républicains inquiets d'une complaisance du prochain locataire de la Maison Blanche envers le chef du Kremlin.

Il a ainsi accusé le président russe de «chercher à casser l'Alliance atlantique», Rex Tillerson ayant aussi reconnu que «nos alliés de l'Otan avaient raison de s'alarmer de la résurgence de la Russie». Le secrétaire d'État désigné a même jugé que Moscou «représentait un danger» pour l'Europe et les intérêts américains. Aux yeux de l'éventuel futur patron du Pentagone, la Russie «a choisi d'être un rival stratégique des États-Unis».

Des propos belliqueux qui tranchent avec ceux conciliants du prochain président des États-Unis, qui n'a cessé de louer «l'intelligence» du chef de l'État russe et qui a encore jugé mercredi que si M. Poutine l'appréciait, c'était un «atout» pour le réchauffement des relations Washington-Moscou. Adversaires de la Guerre froide, les États-Unis et la Russie traversent depuis 2012 une zone de fortes turbulences, en raison des conflits en Ukraine et en Syrie.

Fermeté avec Pékin sur la mer de Chine

Les deux ministres pressentis au département d'État et à la Défense se sont montrés tout aussi durs, voire menaçants, avec la Chine, rivale de l'Amérique en Asie-Pacifique, une région érigée en priorité diplomatique et économique par l'administration de Barack Obama.

Les États-Unis enverront un «signal clair» à Pékin pour lui interdire «l'accès» aux îles disputées de mer de Chine méridionale où la seconde puissance mondiale multiplie les constructions d'infrastructures, a menacé M. Tillerson. Il a comparé la militarisation de ces îlots, ce que l'administration Obama dénonce depuis des lustres, à «la prise de la Crimée par la Russie». Le général Mattis a été encore plus alarmiste: il a accusé la Chine de «détruire la confiance» avec ses voisins asiatiques et averti que Pékin pouvait «agir contre les intérêts» des États-Unis.

La «parole» de l'Amérique sur l'accord sur le nucléaire iranien

L'accord international de juillet 2015 sur le contrôle du programme nucléaire iranien en échange d'une levée des sanctions est le succès diplomatique de Barack Obama. Même si son successeur Donald Trump a mis depuis de l'eau dans son vin, il avait promis de «déchirer» ce «très mauvais» texte.

Le général Mattis, réputé être farouchement hostile à l'Iran, a souligné que l'accord était certes «imparfait» mais que «quand l'Amérique donne sa parole, nous devons la respecter et travailler avec nos alliés». Il demandera toutefois au Congrès de surveiller une éventuelle triche de Téhéran.

«Tel-Aviv, capitale d'Israël»

Là encore, M. Mattis a semblé prendre ses distances avec M. Trump qui avait annoncé qu'il déplacerait l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem et qu'il reconnaîtrait ainsi de facto la Ville Sainte comme capitale de l'État juif. «Quelle est la capitale d'Israël?», a demandé un sénateur au général Mattis. «La capitale d'Israël où je me rends est Tel-Aviv», a-t-il répondu. Il a aussi admis qu'il n'y avait pas d'«autre» voie de sortie du conflit israélo-palestinien que la solution à deux États. Rex Tillerson a toutefois critiqué la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU du 23 décembre condamnant la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens. Un texte adopté grâce à l'abstention des États-Unis.

Prolifération nucléaire et climat

L'éventuel secrétaire d'État du président Trump a fait aussi entendre sa différence en assurant que les États-Unis continueraient d'œuvrer à la non-prolifération nucléaire et à la réduction des arsenaux dans le monde et qu'ils resteraient impliqués contre le réchauffement climatique.

AFP

Fin de la politique de "pieds secs/pieds mouillés"

Cuba salue la fin du régime spécial d'immigration aux États-Unis



Les autorités cubaines ont qualifié jeudi d'étape "importante" la fin du régime spécial d'immigration américain qui accorde depuis un demi-siècle un permis de séjour aux immigrants clandestins cubains arrivés aux États-Unis.

Cet accord migratoire pour «une migration régulière sûre et ordonnée», signé jeudi avec effet immédiat, «abroge la politique connue sous le nom de «pieds secs/pieds mouillés»» selon laquelle les autorités américaines acceptent les immigrants qui

touchent terre et renvoient à Cuba ceux qui sont trouvés en mer, a salué le gouvernement cubain dans un communiqué.

«Au terme de près d'un an de négociations (...) cet engagement doit contribuer à la normalisation des relations migratoires, marquées depuis la victoire de la révolution (castriste en 1959) par l'application de politiques agressives par les administrations américaines successives, qui ont encouragé la violence, la migration clandestine et le trafic de personnes, provoquant de nombreuses morts d'innocents», ajoute le texte.

«Nous traitons désormais les immigrants cubains de la même façon que les immigrants d'autres pays», avait assuré peu auparavant le président américain Barack Obama, en annonçant cette mesure réclamée de longue date par La

Havane.

Depuis la «Loi d'ajustement cubain» entrée en vigueur en 1966 en pleine Guerre froide, les émigrants cubains se voyaient offrir des facilités d'installation aux États-Unis avec la possibilité d'obtenir une résidence permanente au bout d'un an.

En 1995, avait été mise en place la politique de «pieds secs, pieds mouillés».

La Havane, qui s'est de son côté engagée à «ajuster sa politique migratoire» après cet accord, a aussi jugé jeudi qu'il était «nécessaire» que le Congrès «abroge totalement la loi de 1966».

Depuis la révolution castriste de 1959, environ deux millions de Cubains ont pris le chemin de l'exil aux États-Unis. La plupart résident en Floride (sud-est).

AFP

Antarctique

Un iceberg géant se détache

C'est une brèche d'une centaine de kilomètres de long et de 350 m de profondeur. Depuis novembre 2011, elle découpe la plateforme glaciaire Larsen C, dans l'ouest de l'Antarctique. Un phénomène qui s'est accéléré brutalement en décembre 2016, selon une étude de l'université de Swansea (Royaume-Uni) publiée vendredi 6 janvier. Dans quelques mois, cette faille devrait libérer de la plateforme glaciaire un iceberg de 5 000 km²

de superficie. Ce n'est pas la première fois qu'un tel phénomène se produit. «Si vous regardez l'Antarctique dans son ensemble, vous vous apercevez que les plateformes glaciaires ont peu à peu disparu dans les années 1990 et 2000, une par une, explique Adrian Luckman, de l'université de Swansea. Donc le réchauffement climatique doit jouer un rôle, c'est juste que nous ne pouvons pas le lier directement à cet iceberg.»

Les scientifiques redoutent que la rupture de ce morceau de glace n'entraîne, dans les années qui suivent, la désintégration complète de Larsen C. Un événement aux conséquences dramatiques : la plateforme retient les glaciers de l'intérieur des océans. Si toutes ces glaces rejoignent l'océan, le niveau de la mer pourrait monter de 10 cm, selon une estimation des scientifiques gallois.

Franceinfo

Enquête sur l'intervention du FBI pendant la campagne

Le département américain de la Justice a décidé d'enquêter sur la décision du FBI d'annoncer publiquement la réouverture, en pleine campagne électorale, de ses investigations sur les courriels d'Hillary Clinton.

La candidate démocrate a présenté cette initiative du directeur du FBI James Comey comme une des raisons de sa défaite à la présidentielle du 8 novembre.

Le bureau de l'inspecteur général du département de la Justice, Michael Horowitz, a dit jeudi avoir décidé d'ouvrir cette enquête «en réponse aux requêtes de nombreux présidents et membres de haut rang des commissions de supervision du Congrès, de diverses organisations, et de membres du public».

Le FBI avait annoncé dix jours avant l'élection présidentielle qu'il ouvrirait une enquête complémentaire sur l'usage par Hillary Clinton de sa messagerie personnel-

le lorsqu'elle était secrétaire d'Etat, pour déterminer si les courriels qu'elle avait adressés par ce moyen contenaient des informations confidentielles. La candidate démocrate avait alors nettement fléchi dans les sondages.

Le FBI avait refermé le dossier deux jours avant le scrutin, affirmant que ces nouvelles investigations n'avaient rien changé à sa recommandation, formulée une première fois en juillet, de ne pas engager de poursuites contre Hillary Clinton.

Les agences de maintien de l'ordre américaines, y compris le FBI, ne divulguent par tradition aucune information sur des enquêtes qui ne débouchent pas sur des inculpations pénales.

Les critiques de la décision de Comey ont également estimé que son initiative avait violé le Hatch Act, une loi de 1939 qui interdit aux employés du gouvernement d'interfé-

rer dans les campagnes électorales. Si l'enquête du département de la Justice révèle des preuves de mauvaise conduite, les responsables impliqués seront passibles de sanctions disciplinaires.

Dans un communiqué, James Comey a assuré que la police judiciaire fédérale coopérerait pleinement avec le ministère.

Une fois investi le 20 janvier, le président élu Donald Trump n'aura pas le pouvoir d'annuler cette enquête. Mais la loi fédérale promet aux présidents américains de limoger les inspecteurs généraux des agences fédérales, tant qu'ils fournissent au Congrès une justification écrite avec trente jours d'avance.

Donald Trump n'a cessé pendant sa campagne d'appeler à «jeter en prison» Hillary Clinton en l'accusant de conduite illégale dans l'affaire des courriels.

Reuters

Maison blanche Une adolescente mordue par la chienne des Obama

Le sang a coulé lundi à la Maison Blanche, mais le Secret Service n'a rien à se reprocher. La chienne Sunny des Obama a mordu une jeune invitée de la famille, lui causant une petite entaille à la pommette, rapporte, jeudi 12 janvier, le site TMZ.

La jeune fille de 18 ans a voulu caresser la femelle, de la race des chiens d'eau portugais, mais l'animal l'a mordue au visage, explique le site spécialisé dans les célébrités. La jeune victime a mis en ligne sur les réseaux sociaux des photos de l'entaille sur sa pommette, qui devrait lui valoir une petite cicatrice, précise TMZ.

Le médecin de la famille, le Dr. Ronny Jackson, a estimé que la coupure occasionnée nécessitait quelques points de suture. Les Obama possèdent deux chiens d'eau portugais, une race d'habitude connue pour ne pas être agressive.

Le plus âgé, nommé Bo comme les initiales Barack Obama, bénéficie du titre prestigieux de «Premier chien». Sunny, une femelle âgée de 4 ans, aurait ainsi été baptisée en raison de son tempérament radieux.

France Tv info

Réfugiés 800 migrants récupérés en Méditerranée

Environ 800 migrants et réfugiés ont été récupérés jeudi en mer à bord de six embarcations gonflables par la garde-côte italienne et deux navires humanitaires, l'Aquarius et le Golfo Azzurro.

Les autorités expliquent que les passeurs basés en Libye ont profité d'une amélioration des conditions météorologiques, après plusieurs jours de mer agitée.

«Nous attendons encore une longue année. Rien n'indique que les choses vont s'améliorer. Nous n'avons eu aucun répit jusqu'ici cet hiver. Nous n'avons pas passé une semaine entière sans un sauvetage», a déclaré Mathilde Auvin, porte-parole de SOS Méditerranée, l'association qui cogère l'Aquarius.

L'Italie a accueilli l'an dernier un record de 181.000 migrants.

Reuters

Angleterre Nombreuses évacuations face au risque d'inondations

Les autorités britanniques ont émis jeudi des bulletins d'alerte inondation entraînant l'évacuation préventive d'habitants de la côte sud de l'Angleterre, alors que le pays fait face à de fortes intempéries depuis plusieurs jours, la neige ayant déjà entraîné l'annulation de nombreux vols.

La police effectuait jeudi du porte-à-porte dans le village de Jaywick, dans le sud-est de l'Angleterre, pour prévenir les résidents qu'ils seraient évacués vendredi matin en raison de l'arrivée de fortes pluies associées à un vent violent.

«Cette décision a été prise dans l'intérêt des résidents pour assurer leur sécurité jusqu'à la fin de cette épisode de mauvais temps», a indiqué le chef de la police, Russ Cole. Des centres d'accueil ont été ouverts par les autorités afin d'accueillir les habitants n'ayant pas de solution de logement provisoire. Environ 1.100 foyers, situés le long de la côte dans la région de Suffolk sont également susceptibles d'être évacués, selon la police. Plus au nord, une centaine de soldats a été déployée dans la ville côtière de Skegness afin de procéder à l'évacuation de 3.000 résidents.

Ces craintes d'inondations interviennent après de fortes chutes de neige jeudi en Ecosse, en Irlande du Nord et sur une partie de l'Angleterre. En raison de l'épisode neigeux attendu jeudi après-midi, plus de 80 vols sur 1.350 prévus ont été annulés à l'aéroport londonien d'Heathrow. Un retour à la normale est espéré vendredi.

R. O.

Trois ans après la sortie de leur premier album

"Nomad", nouvel album du groupe "Freeklane"

Un nouvel album résolument pop et folk, traversé par de nombreuses influences et sonorités maghrébines et occidentales, intitulé "Nomad" a été dévoilé récemment au public par le groupe Freeklane qui signe ainsi son second opus.



Trois ans après la sortie de leur premier album "Lalla Mira" en 2013, les Freeklane, mené par l'auteur et interprète Chemseddine Abbabcha, reviennent avec "Nomad", un album de 11 titres, inspirés du quotidien de la jeunesse algérienne, sorti chez la maison d'édition "Padidou".

Le groupe donne le ton avec son premier titre "Wana Ndour" qui évoque la vie d'un jeune chômeur, habillé d'une mélodie folk

avec des rythmes et sonorités reggae très prononcés, tout comme dans "Barakat", une chanson dénonçant la misère sociale. Les deux chansons sont toutes deux écrites par le chanteur du groupe.

Les influences du chant andalou et du Medh de Chemseddine Abbabcha se traduisent dans le titre "Zin El Bouchra", comme l'auteur l'avait fait auparavant avec "Bent Esoltan".

Dans cette oeuvre, réceptacle des

influences de tous les musiciens du groupe, les musiques de la région du Sahel se retrouvent dans le titre "Africa", un hymne à la paix dans le continent, qui évoque le travail du groupe Ifriqya Spirit.

Un clin d'oeil mélodique et instrumental à la folk française actuelle se retrouve dans plusieurs titres dont "Amazighia" qui a également fait l'objet d'un clip à grand succès sur Internet, tourné à Tamanrasset.

Plusieurs influences de musiques algé-

riennes traversent également l'album "Nomad", notamment des sonorités et rythmes de musique kabyle, de raï et de châabi, rehaussées par l'introduction d'instruments comme le bendir, le mandole ou le banjo sur des thèmes occidentaux.

L'empreinte de plusieurs grandes figures de la musique algérienne ayant inspiré le groupe, se retrouve aussi dans cette oeuvre qui évoque les univers musicaux de Hocine Boukella, de Idir ou encore celui de Hamid Baroudi.

La touche humoristique et satirique qui avait caractérisé le groupe dans ces premiers titres se retrouve également dans la chanson "Tony Montana", écrite comme toutes les autres chansons de l'album, par de Chemseddine Abbabcha.

Evoquant le voyage et la rencontre musicale, "Nomad", dont une partie a été enregistré en France, est présenté dans une modeste pochette couleur ocre symbolisant les points cardinaux, une allusion au voyage, avec des motifs de bijoux traditionnels touareg.

Fondé par de jeunes universitaires qui avaient investi la nouvelle scène musicale algérienne en 2008, le groupe "Freeklane", s'inspire de la diversité musicale de l'Algérie et de l'Afrique du Nord.

Après la sortie de leur premier album, le groupe a connu un succès grandissant au fil des scènes dans les principales villes d'Algérie, avant de prendre part à plusieurs manifestations internationales.

R. Y.

Selon Azzedine Mihoubi

La conjoncture économique exige le rattachement des établissements

La conjoncture économique que connaît l'Algérie exige "l'arrêt de la création de nouveaux établissements publics et le rattachement de ceux ayant les mêmes missions", a affirmé jeudi à Alger, le ministre de la culture, Azzedine Mihoubi.

"Il s'agit d'atteindre la performance escomptée dans le secteur de la culture", a indiqué M. Mihoubi qui répondait à une question orale lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), concernant "la situation déplorable du Centre d'études andalouses de Tlemcen", ajoutant que "le nombre d'établissements n'est pas aussi important que leur performance".

Par ailleurs, le ministre a rappelé que ledit centre avait été rattaché, il y a un an, au Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNR-PAH), affirmant que sa principale mission est de "consolider les études en ce qui concerne le patrimoine andalou, collecter les études faites par les universités algériennes sur le patrimoine andalou, organiser des conférences périodiques et signer des conventions avec des centres de recherches et universités andalous de Cordoue et Grenade en Espagne" a-t-il indiqué.

Le centre d'études andalouses de Mansourah (Tlemcen) a été inauguré en 2012, dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011" par l'ancienne ministre de la culture Khalida Toumi.

Riad D.

Alliant l'authenticité et la modernité

Concert de musique prolifique à Alger de Hamid Baroudi

Le chanteur ethno pop Hamid Baroudi a animé, jeudi soir à Alger, un concert de musique prolifique, alliant l'authenticité du contenu à la modernité des formes, dans un voyage onirique à travers les cadences et les variations modales du grand sud algérien.

Invitant d'entrée le public, relativement nombreux, de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh à une "traversée à travers les siècles", le chanteur-guitariste a affiché un enthousiasme prenant, incitant dès le départ à l'ambiance et au surpassement de soi.

Soutenu par la fusion d'une douzaine de musiciens algériens et de différentes nationalités, aux instruments traditionnels et modernes, Hamid Baroudi a enchanté l'assistance, avec une dizaine de chansons, entre anciennes tirées de ses premiers albums et nouvelles figurant dans "Back to the Groove", son prochain opus dont la sortie à l'étranger est prévue pour février 2017.

Parmi les musiciens époustouffants de maîtrise et de technique et très applaudis par le public, le Marocain Rhani Krija à la batterie-percussion et le Sénégalais Pape Samory Seck à la percussion.

Le signe "protecteur" de la "Khamsa" (main jaune à deux pouces portant le dessin d'un oeil sur la paume) apparaît au fond de

la scène, l'artiste a entamé son spectacle avec un hommage rendu au légendaire mélodiste disparu, Mahboub Bati (1919-2000) en reprenant "El Bareh", une de ses nombreuses chansons, qu'il a écrite et composée pour le regretté El Hachemi Guerouabi (1938-2006).

Dans une ambiance survoltée, le chanteur, à la musicalité saisissante et à la voix planante dotée d'une large tessiture, a ensuite étalé durant plus de deux heures de temps, les pièces, "Sidi", "Fatima", "Hakmet Lakdar", "Waâlach", "El Wahli", "Jouala", "Esperanza", "Caravan to Bagdad", "Koullili" et "Ya Moulana".

Le rendu de l'artiste dénotait d'un travail de recherche approfondi mené sur des compositions bien conçues, marquées par des cadences binaires et ternaires, à l'instar du Gnaoui et du Tindi, et des variations modales aux consonances autochtones.

L'interprète, en parfait narrateur, s'est également investi dans des échanges intéressants avec le public, ponctuant chaque pièce par de larges interventions dans lesquelles la sagesse des aînés, l'immensité du désert algérien et les atavismes ancestraux furent et demeurent encore pour lui, a-t-il expliqué, "une source d'inspiration intarissable".

Riad D.

«PAROLES DE FEMMES»

«La première condition pour être heureux est de se croire indispensable au bonheur d'un autre ; cela fait accepter la vie.»

Diane Beausacq

FEMMES

ILS ONT DIT :

«Le bonheur, c'est un choix.»

David Sandes

ACTUS-FEMMES Page animée par Tinhinan

Braquage de Kim
Kardashian

Les premières mises en examen

Cette semaine, l'enquête sur le braquage de Kim Kardashian à Paris en octobre dernier s'accélère. Après les interpellations de dix-sept personnes le 9 janvier, quatre suspects ont été mis en examen ce jeudi vier, selon le Parquet de Paris.

Kim Kardashian va peut-être pouvoir revenir à Paris pour la prochaine Fashion Week. La star de télé-réalité américaine, qui a quitté la capitale dès le lendemain de sa terrible agression dans son hôtel particulier du VIII^e arrondissement, peut être rassurée. La police française fait son travail, et la justice le poursuit.

Après les dix-sept interpellations survenues lundi, les premières mises en examen viennent d'être confirmées par le Parquet de Paris. Quatre hommes aux profils fort différents.

Le premier d'entre eux aurait pris part directement à l'opération. Yunice A., un homme de 63 ans, a été mis en examen pour "vol avec arme en bande organisée", mais aussi pour "association de malfaiteurs, enlèvement ou séquestration" de la femme de Kanye West et des autres personnes présentes le soir du drame.

Trois autres suspects seraient des complices des malfaiteurs. L'un d'eux, Marceau B., 64 ans, a été mis en examen pour "recel en bande organisée et association de malfaiteurs". C'est lui qui aurait aidé à écouler les bijoux de la star, estimés à 9 millions d'euros.

Le troisième, Florus H., mis en examen pour "complicité de vol avec arme en bande organisée, enlèvement et séquestration et association de malfaiteurs", aurait renseigné les braqueurs sur l'emploi du temps de Kim Kardashian.

Un quatrième homme, Gary M., âgé de 27 ans, serait également mis en examen ce jeudi soir. Le parquet a requis le placement en détention provisoire de ces quatre individus.

Alors que sept des dix-sept interpellés ont déjà été remis en liberté sans qu'aucune charge ne soit retenue contre eux, dès lundi pour certains, ce jeudi matin pour d'autres, ils sont encore six suspects dans ce dossier aux mains de la police. Parmi eux, quatre sont soupçonnés d'avoir pris part directement à ce vol de bijoux, le plus important commis sur un particulier depuis plus de vingt ans sur le territoire français.

Les malfaiteurs auraient été identifiés grâce à deux traces ADN laissées sur place.



L'ANTI-ÂGE POUR CHEVEUX

A quoi ça sert ?

L'anti-rides, on voit comment ça marche. Le soin cheveux anti-âge à la kératine, c'est plus subtile. Comment ça marche et pourquoi votre tignasse pourrait bien être intéressée par cette nouveauté des salons de coiffure ?

«Sans shampooing spécifique, sans soin pour les nourrir, les hydrater, les revitaliser, nos cheveux feraient grise mine». Myriam Kéramane, est coiffeuse et créatrice des cosmétiques Myriam K., anciennement Kérat-in. Elle a mis en place un soin dérivé du lissage brésilien, véritable anti-âge capillaire qui mêle l'action de la kératine à l'acide hyaluronique.

La jeune femme a ciblé un besoin de ses clientes qui rêvaient de l'effet soyeux, solide et souple donné par la kératine sans chercher le lissage. Elle nous explique l'intérêt et le fonctionnement de cet enveloppement pratiqué en salon et qui cartonne depuis le début de l'année.

QUELS SONT LES ENNEMIS DE LA JEUNESSE DU CHEVEU ?

La pollution, les brushings à répétition, les lissages à gogo, les shampooings détergents, les colorations...

Le stress et une alimentation déséquilibrée impactent également la chevelure. Les fourches sont le principal signe de vieillissement visible : la pointe endommagée s'ouvre et peut remonter le long du cheveu qui devient sec, rêche, plus difficile à coiffer.

A QUEL ÂGE VIEILLISSENT LES CHEVEUX ?

Cela va dépendre de la nature et du vécu du cheveu. Ils évoluent surtout en fonction des hormones.

Les cheveux de bébé sont différents de ceux d'un adolescent etc. Mais c'est vers 35/40 ans que le cheveu devient moins dense, plus fin, plus terne.

COMMENT TROUVE-T-ON UNE SOLUTION À UN FACTEUR HORMONAL ?

TION À UN FACTEUR HORMONAL ?

Le soin cheveux anti âge à la Kératine est une solution uniquement extérieure, qui concerne l'aspect du cheveu.

Avec le temps, la chevelure produit moins de kératine, qui sert à rendre le cheveu résistant, qui est son ingrédient anticasse. La créatrice des soins Myriam K. a imaginé un soin cheveux qui mélangeait cet actif naturel à l'acide hyaluronique.

Ce dernier apporte de la souplesse, de la brillance, régénère les molécules et

booste l'effet de la kératine.

UN SOIN CHEVEUX ANTI-ÂGE POUR QUELS EFFETS ?

Immédiatement après le soin d'environ 45 minutes, la chevelure est renforcée, elle a gagné en soyeux et en souplesse, en volume, et les couleurs peuvent être vivifiées.

Attention : si vous utilisez un shampooing au chlorure de sodium (comme 99% des shampooings), l'effet du soin sera très vite atténué, le sel étant un corrosif de la kératine.

BIEN-ÊTRE

Stress et kilos : on se détend !

Ceux qui ont tenté un régime en période de stress le savent, la mission est ardue. Hormonalement, physiologiquement, stress (à un niveau élevé) et minceur ne vont pas ensemble. Les raisons... En vacances, le corps s'affine souvent par surplus d'activités mais aussi par relaxation. En effet, le stress, vrai moteur quand il est ponctuel, se révèle nocif quand il s'installe. Le stress donne faim : Fatigué, préoccupé, on a tendance à chercher le réconfort dans la nourriture... sans y trouver ce qu'on y cherche. On engloutit mais la sensation de satiété n'arrive pas toujours. Le stress provoque un dérèglement hormonal : le corps veut puiser dans les réserves pour affronter les angoisses... pour mieux se remplir de nouveau en anticipation d'un nouveau pic...

LE STRESS CRÉE DES STOCKS DE GRAISSES :

C'est la conséquence du dérèglement évoqué plus tôt. Le corps réclame de la nourriture, non pour un effort immédiat mais en prévision d'une agression à venir. En bref, il joue les hamsters. Par ailleurs, le stress modifie le métabolisme des graisses et les fait davantage circuler dans le sang donc stocker.

LE STRESS FAIT PRENDRE DU VENTRE :

Il n'y a pas que la manque d'abdominaux, la ménopause ou la bière qui donnent du bidon. Le stress est également l'ennemi du ventre plat, ciblant l'abdomen comme l'a montré une étude de l'université de Yale comparant des femmes soumises à plus ou moins de pression.

LE MANQUE DE SOMMEIL FAIT SALIVER :

En étudiant l'IRM d'hommes et de femmes dormant tantôt 4 heures tantôt 9 heures, des chercheurs américains ont pu mettre en évidence un lien entre sommeil et fringales.

Le manque de repos provoque une plus grande activité neuronale face à un stimuli alimentaire.

COMMENT LUTTER :

Dormez, prenez votre temps, limitez la «consommation-stress». Cela signifie éviter les stimulants en se limitant à 2 à 3 cafés par jour. Privilégiez des temps de repas de 20 à 30 minutes plutôt qu'un grignotage express.

En 10 minutes, le cerveau n'a pas pris en compte que vous vous alimentiez et réclame encore son dû !



Les DEBATS

Quotidien national
d'information

Edité par la SARL
MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Alors que l'EN est bien arrivé à Franceville

Leekens compte récupérer Bensebaini et ne craint pas le Zimbabwe

L'équipe nationale algérienne est arrivée jeudi soir à Franceville, ville qui accueillera les Verts pendant son séjour au Gabon pour le compte de cette édition de la CAN 2017. Les Verts se sont rendus au Gabon, faut-il le rappeler, par vol spécial pour éviter toute tracasserie. Ils ont donc pris leurs quartiers dans l'hôtel qui les abritera tout au long de ce tournoi et dans le même temps ont eu leur première séance d'entraînement hier pour se tremper dans l'ambiance africaine et débiter les choses sérieuses. Les Verts se sont rendus au Gabon sans le milieu de terrain, Saphir Taïder qui est déclaré forfait après une blessure contractée lors de la dernière séance d'entraînement au lendemain du match d'application face à la Mauritanie mardi dernier au centre des équipes nationales de Sidi Moussa. Le coach national, le Belge, Gorges Leekens, a regretté l'absence de ce



joueur qui a été remplacé par le jeune Benacer. «C'est vraiment dommage pour Taïder, c'est arrivé à la dernière minute. C'est une pièce essentielle pour moi, un joueur qui a de l'expérience pour avoir joué une CAN et un Mondial. J'espère qu'Ismaël Bennacer (son remplaçant, ndlr) sera à la hau-

teur. Il va apprendre beaucoup de cette CAN», a déclaré Leekens à la presse à l'aéroport Houari-Boumediene (Alger) avant le départ pour le Gabon. Taïder s'est blessé mercredi matin au ménisque du genou lors d'un contact avec l'un de ses coéquipiers. Il a été remplacé par le

joueur des réserves d'Arsenal (Angleterre), Ismaël Bennacer. Concernant le défenseur Ramy Bensebaini, le technicien belge a fait part de son optimisme quant aux chances de le récupérer avant dimanche, date du premier match de la CAN-2017 face au Zimbabwe à Franceville. «Je crois que Ramy sera prêt», s'est-il contenté de répondre à la presse, avant de rappeler qu'il avait «23 titulaires dans son effectif et non pas 11» et qu'il comptait sur tout le monde. Bensebaini s'était blessé au genou lors du match amical contre la Mauritanie (6-0), mardi à Sidi Moussa (Alger). Le défenseur de Rennes (France) s'est dit «rassuré» et «soulagé» par les résultats des examens médicaux qu'il a passés sur son genou. Par ailleurs, Leekens a avoué que les Verts prendront au sérieux ce premier adversaire qui est le Zimbabwe ce dimanche. «Nous allons prendre très au sérieux cette équipe

du Zimbabwe qui a tenu en échec le Cameroun (1-1 en amical mardi à Yaoundé, ndlr) et pouvait même gagner. Je crois que ce sera le match le plus difficile et le plus important du premier tour pour nous», a souligné Leekens. Quant à la Tunisie et au Sénégal, les deux autres adversaires des Verts lors du premier tour de la CAN-2017, le technicien belge affirme qu'il y pensera après. «Nous devons regarder chez nous et non pas chez les autres. C'est mon équipe qui m'importe le plus. On va se battre pour l'Algérie», a-t-il ajouté. Lors du premier tour de la CAN-2017, les Algériens évolueront dans le groupe B, domicilié à Franceville, en compagnie de la Tunisie, du Sénégal et du Zimbabwe. Les Verts entameront le tournoi ce dimanche face aux «Warriors» du Zimbabwe, avant d'affronter successivement la Tunisie et le Sénégal, les 19 et 23 janvier.

Imad M.

Pas de CAN-2017 sur la télévision algérienne

■ L'établissement public de télévision (EPTV) a annoncé jeudi qu'il ne diffuserait pas la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2017 au Gabon, dont le coup d'envoi sera donné samedi, en raison des «coûts en perpétuelle et exponentielle augmentation des droits de retransmission».

«L'EPTV regrette qu'une telle situation, au demeurant très fâcheuse, née de l'attitude incompréhensible du détenteur des droits, prive des millions de téléspectateurs, non seulement en Algérie mais également dans toute la région, de regarder les matchs de leurs équipes nationales dans la plus importante compétition sportive du continent africain, et ce, malgré tous les efforts déployés pour trouver un terrain d'entente à même de rapprocher les positions des différentes parties», souligne un communiqué de l'EPTV.

La sélection algérienne fait partie des 16 équipes concernées par la 31e édition de la CAN. Pensionnaires de la poule B, les Verts affronteront lors du premier tour successivement, le Zimbabwe, la Tunisie et le Sénégal.

C'est la première fois que les téléspectateurs algériens seront privés des rencontres de leur sélection dans une telle épreuve.

«L'EPTV, surpris par des droits dorénavant exigés et atteignant aujourd'hui des sommets jamais égalés pour une manifestation sportive organisée en Afrique, réitère cependant, son engagement à continuer d'assumer pleinement sa mission de service public en persévérant dans sa quête de solutions qui permettraient aux téléspectateurs algériens de suivre les grands événements sportifs en toute sérénité et quiétude», ajoute le communiqué. Les droits de retransmission des rencontres de la CAN pour le compte de la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord, sont détenus exclusivement pas le groupe beIN Sports.

CAN 2019 (tirage au sort)

L'Algérie dans le niveau 1

■ L'Algérie est placée dans le pot 1 en prélude du tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 dont la phase finale aura lieu au Cameroun, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) jeudi.

Outre l'Algérie, le Pot 1 comprend également, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, RD Congo, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigeria, Sénégal, Tunisie et la Zambie.

Les équipes engagées aux éliminatoires de la CAN-2019 ont été séparées en 5 niveaux.

Le Pot 2 est constitué de l'Angola, Congo, Egypte, Guinée Equatoriale, Ethiopie, Gabon, Guinée, Maroc, Mozambique, Afrique du Sud, Togo et Ouganda.

Le Pot 3 est formé du Bénin,

Botswana, Burundi, Centrafrique, Guinée Bissau, Libye, Malawi, Niger, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie et Zimbabwe.

Le Pot 4 est formé de la Gambie, Kenya, Lesotho, Liberia, Mauritanie, Namibie, Rwanda, Seychelles et Swaziland.

Le Pot 5 comprend Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice, Sao Tome et Principe et Sud Soudan.

Avant la phase des poules, un tour préliminaire sera organisé et concernera des équipes du Pot 5.

Les équipes engagées aux éliminatoires seront scindées en 12 groupes de 4 équipes. Le premier de chaque groupe sera qualifié pour la phase finale ainsi que les 3 meilleurs deuxièmes des 12 groupes.

Contrairement aux éliminatoires de la

CAN-2017, tous les matchs du pays hôte (Cameroun) seront pris en compte.

Si l'équipe hôte est la gagnante du groupe, l'équipe classée en deuxième position sera automatiquement qualifiée pour le tournoi final. Aucune équipe du groupe ne pourra prétendre à une qualification comme meilleur deuxième.

Si l'équipe hôte termine en troisième ou quatrième position, l'équipe victorieuse du groupe sera qualifiée pour le tournoi final et l'équipe arrivée deuxième position pourra prétendre à une place de meilleur deuxième.

Les éliminatoires de la CAN-2019 débuteront le 20 mars 2017 avec le déroulement de deux matchs du tour préliminaire. Quant à la phase de groupes des éliminatoires elle commencera le 5 juin 2017.

Classement FIFA

Les Verts reculent à la 39^e place

L'Algérie a reculé d'une place et occupe le 39e rang mondial au classement de la Fédération internationale de football (FIFA) de janvier, publié jeudi sur le site officiel de l'instance planétaire. Au niveau continental, la sélection nationale reste scotchée à la 5e place, devancée par le Sénégal (33e), la Côte d'Ivoire (34e), l'Egypte (35e) et la Tunisie (36e). Le Sénégal et la Tunisie sont, en compa-

gnie du Zimbabwe (103e), les trois adversaires des Verts lors du premier tour (Gr. B) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février).

Longtemps première équipe africaine et arabe, l'Algérie avait cédé sa place de leader lors du classement de novembre dernier, pour occuper le 5e rang continental et le 3e au niveau arabe.

La défaite des Fennecs au Nigeria (1-3), le 12 novembre dernier, dans le cadre de la deuxième journée (Gr. B) des éliminatoires du Mondial-2018, est pour beaucoup dans leur dégringolade dans ce classement.

Dans le haut du tableau, l'Argentine débute 2017 à la première place au niveau mondial, devançant son rival brésilien (2e) et l'Allemagne (3e).

Khalilou Fadiga (Sénégal)

"Il faut se méfier de l'Algérie"

■ L'ancien international sénégalais Khalilou Fadiga a estimé que la sélection algérienne de football sera l'une des favorites de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 de football prévue au Gabon du 14 janvier au 5 février. «Il va falloir se méfier de l'Algérie, du Cameroun, du Gabon chez lui, en réalité de tout le monde. Il faut se méfier de trop de certitudes. Je suis bien placé pour vous dire que la CAN est une compétition-piège par excellence», a déclaré l'ancien milieu de terrain des Lions dans un entretien au site officiel de la CAF. A la CAN-2017, l'Algérie évoluera dans le groupe B

domicilié à Franceville, en compagnie de la Tunisie, du Zimbabwe et du Sénégal. Interrogé sur les chances de la sélection de son pays de remporter le titre pour la première fois de son histoire, l'actuel membre du groupe d'étude technique de la CAF a exprimé son souhait de voir les Lions triompher au Gabon. «J'espère que ce sera un grand tournoi et que la meilleure équipe l'emportera. Ce serait fantastique que ce soit le Sénégal. Nous avons de grands joueurs, un bon entraîneur, de grands fans et tout le pays attend avec impatience ce moment. Maintenant, les joueurs sénégalais sont reconnus en Italie,

en France, en Angleterre et en Espagne. Ils doivent nous prouver qu'ils ne sont pas au Gabon pour passer un bon moment, mais qu'ils ont une farouche volonté de décrocher la trophée», a souligné l'ambassadeur de la CAF pour la 31e édition de la CAN. Les deux dernières participations du Sénégal aux CAN-2012 et 2015 ont été un fiasco, surtout celle d'il y a deux ans avec trois matchs joués et trois défaites dont une face à l'Algérie 2-0, alors qu'on avait fait des Lions les favoris. «Cela, d'après moi est dû à des problèmes techniques. Il y avait des entraîneurs qui sont partis au milieu de la campagne,

quelque chose qu'Aliou Cissé ne fera jamais parce qu'il est plus Sénégalais que vous ne pouvez imaginer. Il est tellement fier d'avoir joué dans la finale d'une CAN. Il attend de retrouver une seconde chance, cette fois comme entraîneur. Il a la qualité technique et l'expérience pour», a-t-il expliqué. Pour l'ancien joueur d'Auxerre, l'équipe actuelle du Sénégal est bénie avec des joueurs qui ont un gros potentiel. Les Sénégalais entameront la CAN-2017 contre la Tunisie dimanche prochain avant d'enchaîner contre le Zimbabwe (19 janvier) et l'Algérie (23 janvier).



Algier
Ensoleillé
Min 14 °C
Max 28 °C



Oran
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 29 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 15 °C
Max 28 °C

Voitures diesel Renault Ouverture d'une information judiciaire sur les émissions polluantes

Trois juges d'instruction vont enquêter sur une éventuelle tromperie sur les émissions polluantes des véhicules diesel, utilisés par le constructeur Renault, a-t-on appris vendredi auprès du parquet de Paris.

Le parquet a ordonné le 12 janvier l'ouverture de cette information judiciaire pour "tromperie sur les qualités substantielles et les contrôles effectués avec cette circonstance que les faits ont eu pour conséquence de rendre la marchandise dangereuse pour la santé de l'homme ou de l'animal". Dans la foulée du scandale Volkswagen, qui a reconnu en septembre 2015 avoir équipé onze millions de ses véhicules diesel d'un logiciel destiné à tromper les contrôles anti-pollution, le ministère de l'Ecologie avait mis en place une commission d'experts indépendants chargés d'effectuer des tests sur une centaine de véhicules vendus en France. Les travaux de la commission, publiés en juillet 2016, avaient révélé d'importants dépassements des seuils de pollution chez certains constructeurs, en particulier Renault, premier groupe automobile français. En parallèle, une enquête avait été conduite, cette fois sous l'égide du ministère de l'Economie, par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) sur une douzaine de marques automobiles commercialisant des véhicules diesel en France. Dans le cadre de ses investigations, la DGCCRF avait mené en janvier 2016 une série de perquisitions au siège social de Renault, dans son centre technique de Lardy (Essonne) et au Technocentre de Guyancourt (Yvelines), provoquant une chute du prix de l'action sur les marchés. Elle avait décidé à l'automne de transmettre ses conclusions au parquet de Nanterre qui s'est dessaisi la semaine dernière au profit du parquet de Paris. De son côté, Renault a toujours assuré "respecter la législation française et européenne".

R. I.

30^{ème} Coupe du monde de Fleuret Féminin d'Alger by Ooredoo Ooredoo encourage les escrimeuses algériennes

Sponsor officiel de la Fédération Algérienne d'Escrime (FAE) et de l'Equipe Nationale d'Escrime, Ooredoo est le partenaire pour la 30^{ème} année consécutive de la "Coupe du monde de Fleuret Féminin d'Alger by Ooredoo", organisée à Alger du 13 au 15 janvier 2017. Particulièrement attaché à son engagement pour la promotion du sport national, Ooredoo encourage les escrimeuses algériennes qui prennent part à cette 30^{ème} édition de la Coupe du monde de fleuret féminin Senior, qui regroupe 101 escrimeuses représentant 19 nations venues des quatre coins du monde qui sont mises en compétition en individuel et par équipe. Pour rappel, Ooredoo a signé, en août 2014, un contrat de sponsoring avec la Fédération Algérienne d'Escrime (FAE) en vertu duquel il jouit du statut de Sponsor Officiel et Principal de l'équipe nationale et de l'instance sportive et s'engage à les accompagner dans les grandes compétitions nationales, régionales et internationales. Ooredoo apporte une nouvelle fois son soutien aux sportifs algériens en encourageant l'équipe algérienne féminine dans cette compétition d'envergure.

Communiqué



A l'Est et au Centre du pays

Des chutes de neige sur les reliefs dépassant les 800m



Des chutes de neige affecteront, à partir de la matinée d'aujourd'hui, les reliefs de l'Est et du Centre du pays dépassant les 800 mètres d'altitude, a annoncé l'Office national de météorologie dans un bulletin spécial (BMS).

Les wilayas concernées sont: Aïn Defla, Blida, Médéa, Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Jijel, Batna, Oum El-Bouaghi, Khenchela et Tébessa.

L'épaisseur de la neige prévue atteindra 15 à 20 cm et dépassera localement 30 cm durant la validité de ce BMS qui s'étalera du samedi à 9 heures au dimanche à 12 heures, précise la même source.

ce.

Dans la wilaya de Tizi Ouzou, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tizi-Ouzou sont intervenues au niveau des communes d'Iboudraren et Takhoukt pour le désenclavement des zones touchées par les chutes de neige qu'a connues la région cette semaine, indique vendredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de ses missions humanitaires, des détachements de l'ANP relevant du secteur Opérationnel de Tizi-Ouzou (1^{ère} Région militaire), sont intervenues au niveau des communes d'Iboudraren et Takhoukt,

pour le désenclavement des zones touchées par les chutes de neige qu'a connues la région cette semaine", note le MDN.

"Les éléments de l'ANP sont venus en aide aux citoyens et procéder au déneigement des routes et pistes bloquées par les chutes incessantes de la neige", précise la même source.

Le Commandement de l'ANP a, dans ce cadre, réaffirmé "la mobilisation permanente de ses unités, pour l'intervention, le désenclavement, le soutien et la solidarité avec les citoyens dans toutes les régions sinistrées, en mobilisant les engins et les moyens nécessaires", ajoute le communiqué.

L. Y.

Poursuivi pour assassinat de l'ancien DGSN Ali Tounsi

Oultache devant le juge le 26 février prochain

Le Procès de l'ex-chef de l'unité aérienne de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), Oultache Chouaib, auteur présumé du meurtre de l'ancien DGSN Ali Tounsi, assassiné le 25 février 2010 dans son bureau à Alger, aura lieu le 26 février prochain devant le tribunal criminel d'Alger.

Oultache Chouaib est poursuivi pour "homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, tentative de meurtre et possession d'arme à feu", selon le rôle complémentaire de la deuxième session criminelle 2016.

Le tribunal criminel sera présidé par le magistrat Omar Benkherchi, et les deux conseillers Gazem Zahia et Hadj Mihoub Sidi moussa, selon le même rôle.

Ali Tounsi avait été assassiné le 25 février

2010 par Oultache qui a ensuite retourné son arme contre lui lors d'une réunion au siège de la direction générale de la sécurité nationale à Alger, avait annoncé le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales peu de temps après le meurtre.

Selon le ministère, la mort de Tounsi "est survenue lors d'une séance de travail durant laquelle un cadre de la police, apparemment pris d'une crise de démence, avait ouvert le feu sur le chef de la police avec son arme de service". Oultache Chouaib avait été précédemment condamné à une peine de cinq ans de prison ferme dans une autre affaire de détournement de deniers publics en relation avec le meurtre de Ali Tounsi.

G. K.

ACTU...

Skikda Identification des deux terroristes abattus mercredi

Les deux terroristes abattus mercredi dernier par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Boudoukha, wilaya de Skikda, ont été identifiés, indique vendredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de qualité, menée par les forces de l'Armée nationale populaire dans la zone de Boudoukha, wilaya de Skikda (5^{ème} Région militaire), le 11 janvier 2017, ayant permis de neutraliser deux (02) terroristes et de récupérer un lot d'armements et de munitions, il a été procédé à l'identification des deux criminels abattus", note le communiqué. Il s'agit de "Ch. Massaoud alias +Abou Tamim+ et de Dj. Idris alias +Abou Oumeir+", précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, jeudi à Tlemcen (2^{ème} Région militaire), "un narcotrafiquant à bord d'un véhicule chargé de huit (08) quintaux de kif traité".

R. K.

Mascara Un décès dans l'incendie d'un abris en plastique d'élevage de volaille

Une personne a trouvé la mort vendredi dans un incendie qui s'est déclaré dans un abris en plastique d'élevage de volaille dans la commune de Sidi Kada (Mascara), a-t-on appris du chargé de l'information de la direction de wilaya de la protection civile. La victime, âgée de 40 ans, travaillant comme gardien dans une ferme spécialisée dans l'élevage de volaille, située dans la localité de Oued Amar, a rendu l'âme alors qu'elle tentait de quitter cet abris en plastique d'élevage de volaille qui a pris feu, selon la même source. Plus de 3.000 poussins destinés à l'élevage ont été également calcinés ainsi qu'un nombre important de botes de foin qui étaient entreposées à proximité des lieux de l'élevage. Les causes de l'incendie, qui s'est déclenché aux environs de 9h00, restent inconnues, d'après la même source. Les agents de la protection civile relevant de l'unité de la ville de Tighenif, déployés sur place, ont été renforcés par les éléments de l'unité principale de la ville de Mascara pour éteindre le feu et évacuer le corps de la victime vers la morgue de l'hôpital de Tighenif.

Reda A.

Bouira Plus de 500 personnes victimes d'une intoxication alimentaire

Plus de 500 personnes ont été victimes d'une intoxication alimentaire après avoir pris un dîner collectif (Ouaâda) organisé par la société civile et la commune de Chorfa (Est de Bouira) à l'occasion de la célébration de Yennayer, a-t-on appris auprès des services de la protection civile et des urgences de l'hôpital de M'Chedallah. Après avoir mangé de la viande au dîner collectif, un groupe de dizaines de personnes ont présenté des signes d'intoxication (vomissements et diarrhée), suivies quelques heures plus tard de dizaines d'autres personnes avec les mêmes symptômes ce qui a nécessité leur évacuation aux services des urgences de l'hôpital de M'Chedallah, qui se retrouve débordé de malades.

"Nous avons reçu plus de 400 personnes dont certaines ont été évacuées vers d'autres hôpitaux, notamment Tazmalt, Chorfa, Ahnif et Taourirt", a indiqué un des responsables des urgences médicales de l'établissement public hospitalier de M'Chedallah, Kaci Yahia.

Le staff médical "maîtrise bien la situation", a-t-il assuré, affirmant n'avoir enregistré aucun cas grave.

H. O.